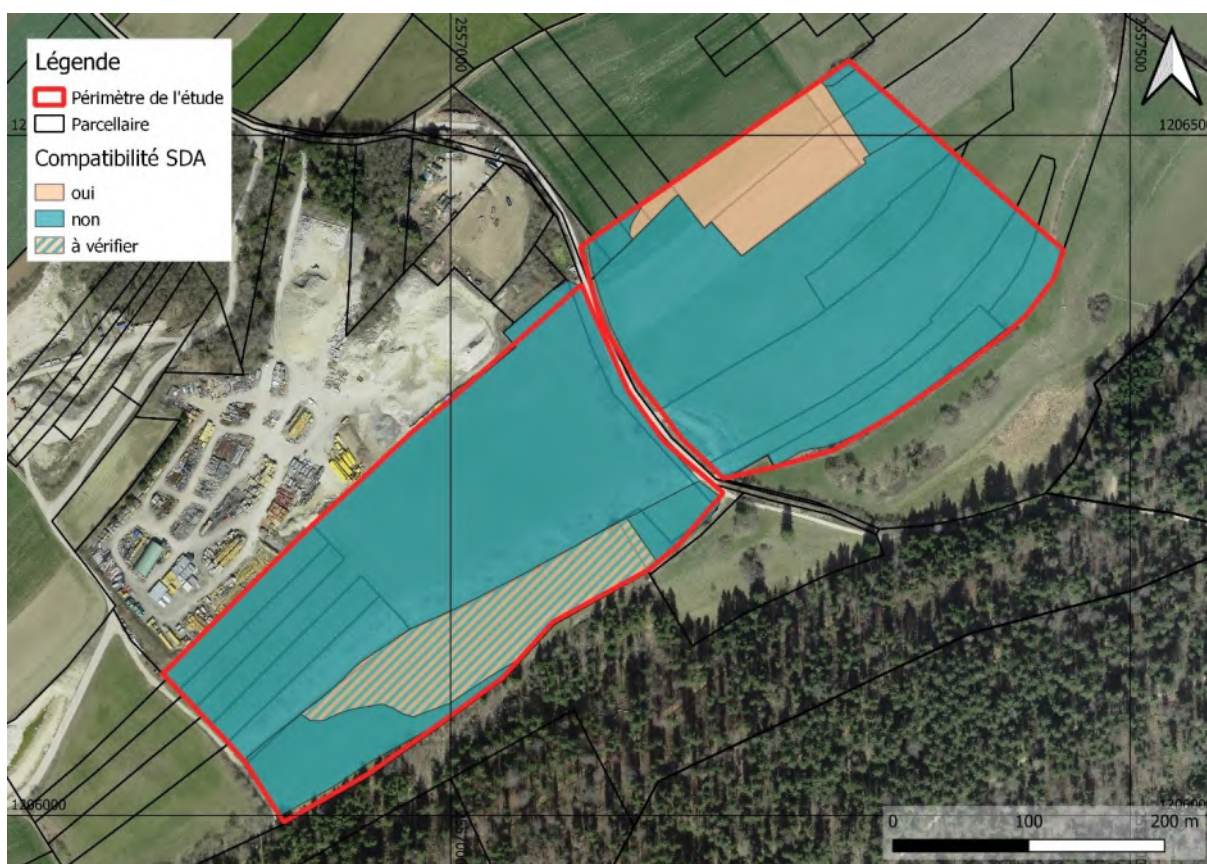




Commune de Val-de-Ruz

**ETUDE PEDOLOGIQUE EN VUE DE DEFINIR DE
NOUVELLES SURFACES D'ASSOLEMENT (SDA)
POTENTIELLES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL**

ZONE N° 2 – LES SAGNETTES (COFFRANE)



Rapport n° 1651-2-RA-02

Le 4 mars 2024

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION.....	3
2	METHODOLOGIE	4
3	RESULTATS.....	7
3.1	PERIMETRE D’ETUDE, USAGE DU SOL ET HISTORIQUE DE LA PARCELLE.....	7
3.1.1	<i>Localisation</i>	7
3.1.2	<i>Occupation actuelle de la zone</i>	7
3.1.3	<i>Occupation historique de la zone</i>	8
3.1.4	Espaces cours d’eau.....	8
3.1.5	Surfaces de promotion de la biodiversité.....	9
3.2	ZONE CLIMATIQUE, PENTE ET SUPERFICIE	10
3.2.1	<i>Zone climatique.....</i>	10
3.2.2	Pente.....	10
3.2.3	Superficie	11
3.3	GEOLOGIE ET GEOMORPHOLOGIE	12
3.3.1	<i>Contexte géologique</i>	12
3.3.2	<i>Géomorphologie</i>	12
3.4	INDENTIFICATION DES CONTRAINTES	13
3.5	CARACTERISTIQUES PEDOLOGIQUES	14
3.5.1	<i>Types de sol.....</i>	14
3.5.2	<i>Cartographie pédologique</i>	19
3.6	ANALYSE DE POLLUANTS	20
3.7	MASSE VOLUMIQUE APPARENTE	20
3.8	RESPECT DES CRITERES SDA.....	21
4	SYNTHESE DES DONNEES ET RESULTATS	23
5	CONCLUSION.....	26
6	ANNEXES.....	27

1 INTRODUCTION

La commune de Val-de-Ruz, résultat de la fusion de quinze anciennes communes au 1^{er} janvier 2013, va devoir élaborer un plan d'aménagement unifié sur l'ensemble de son territoire. Si elle a choisi d'opter pour une urbanisation à l'intérieur du milieu bâti, elle devra ponctuellement empiéter sur des surfaces d'assolement (SDA) pour implanter des projets d'importance stratégique au niveau régional et cantonal.

Afin de pouvoir compenser ces futures emprises sur les SDA, la Commune souhaite aujourd'hui disposer d'une étude de référence permettant de confirmer un potentiel de compensation, ainsi que la nature des surfaces correspondantes, en regard des exigences cantonales et fédérales pour les SDA. Le bureau Impact-Concept SA a donc été mandaté par la commune de Val-de-Ruz afin de définir de nouvelles SDA sur le territoire communal.

Le territoire communal a été scindé en plusieurs secteurs pour l'identification de nouvelles SDA. La présente étude concerne donc la zone n° 2 (voir Figure 1 ci-dessous).

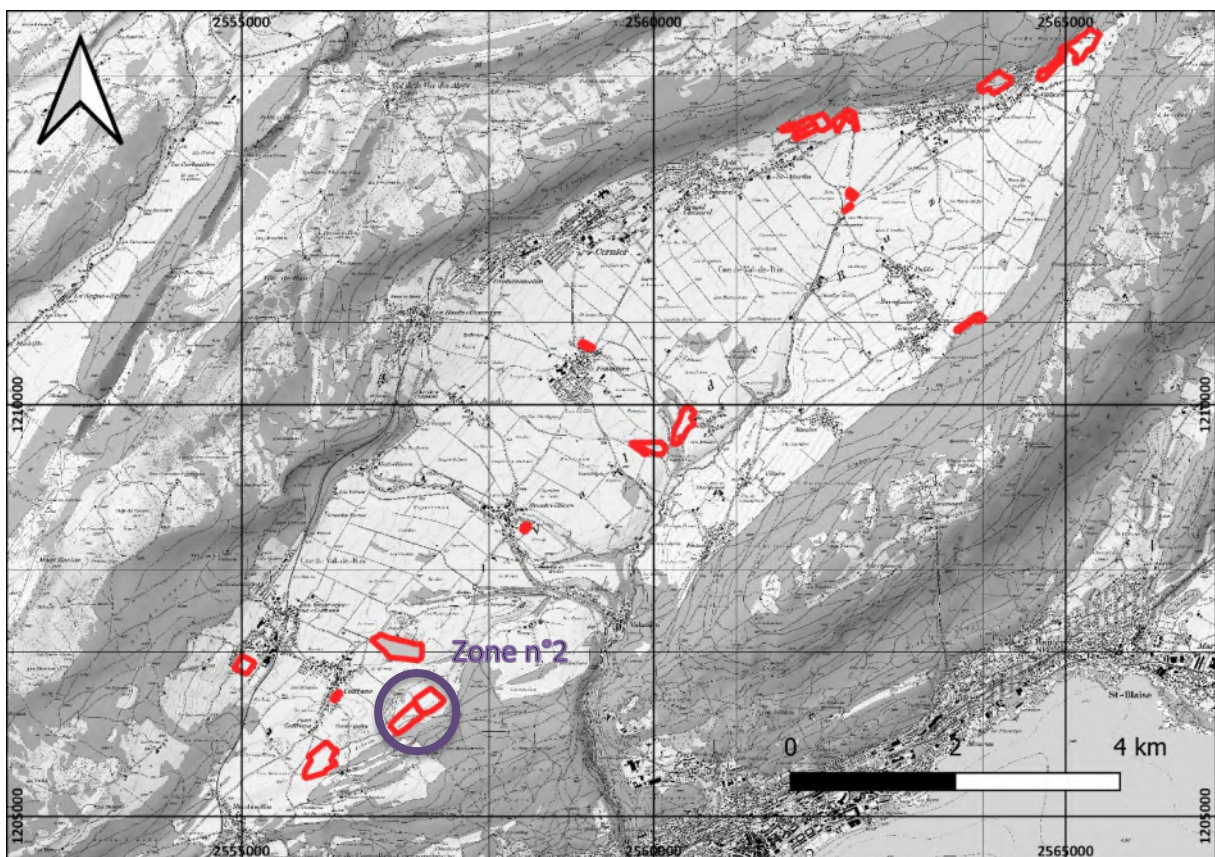


Figure 1 : Carte de situation de la zone 2

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des informations relatives à la zone étudiée :

Zone	2
Secteur selon l'avant-projet 2018 de la Commune du Val de Ruz	Secteur 2, Les Sagnettes, cadastre de Coffrane
Surface	13.3 ha

Pédologues	Antoine Margot, Guillaume Wurlod, Rémy Romanens, Isaline Fischer
Laboratoire d'analyse	Sol-Conseil
Sous-traitant pour la creuse des profils	TTT Sàrl (fosses)
Parcelles n ^{os}	99, 234, 355, 397, 461, 510, 741, 767, 989, 1061, 1350, 1380, 2072, 2196, 2203, 2204, 2219

2 METHODOLOGIE

La classification d'une emprise en SDA nécessite que soit rempli un certain nombre de critères géographiques (pentes, altitudes, zones climatiques), d'exploitabilité (forme de la parcelle, continuité avec d'autres SDA) et pédologiques (profondeurs utiles, pierrosité, régime hydrique). Ces critères ont été définis par l'Office Fédéral du Développement Territorial (ARE) dans son Plan sectoriel des surfaces d'assolement (PS SDA) révisé le 8 mai 2020 et sont en particulier décrits sous le point P6 du rapport explicatif.

La présente méthodologie propose d'étudier en détail les zones concernées sur les différents secteurs identifiés, afin de vérifier que ceux-ci remplissent l'ensemble des critères mentionnés plus haut, et puissent s'ajouter aux surfaces d'assolement du territoire communal. La méthodologie proposée est établie afin d'être la plus économique possible. Ainsi, les critères sont évalués l'un après l'autre sur chaque secteur. Dès qu'un critère exclusif est rencontré, l'étude n'est pas prolongée sur le secteur ou sous-secteur concerné, afin de cibler en priorité sur les secteurs les plus favorables. Excepté pour les zones 2 (partiellement), 5, 8 et 9 qui ont fait l'objet de relevés complets, les surfaces étudiées n'ont fait l'objet que de sondages à la tarière à main qui devront être complétés ultérieurement par des profils détaillés, relevés selon la méthode FAL24+, afin de pouvoir les inscrire définitivement à l'inventaire des SDA.

Le schéma ci-après représente la méthodologie proposée.

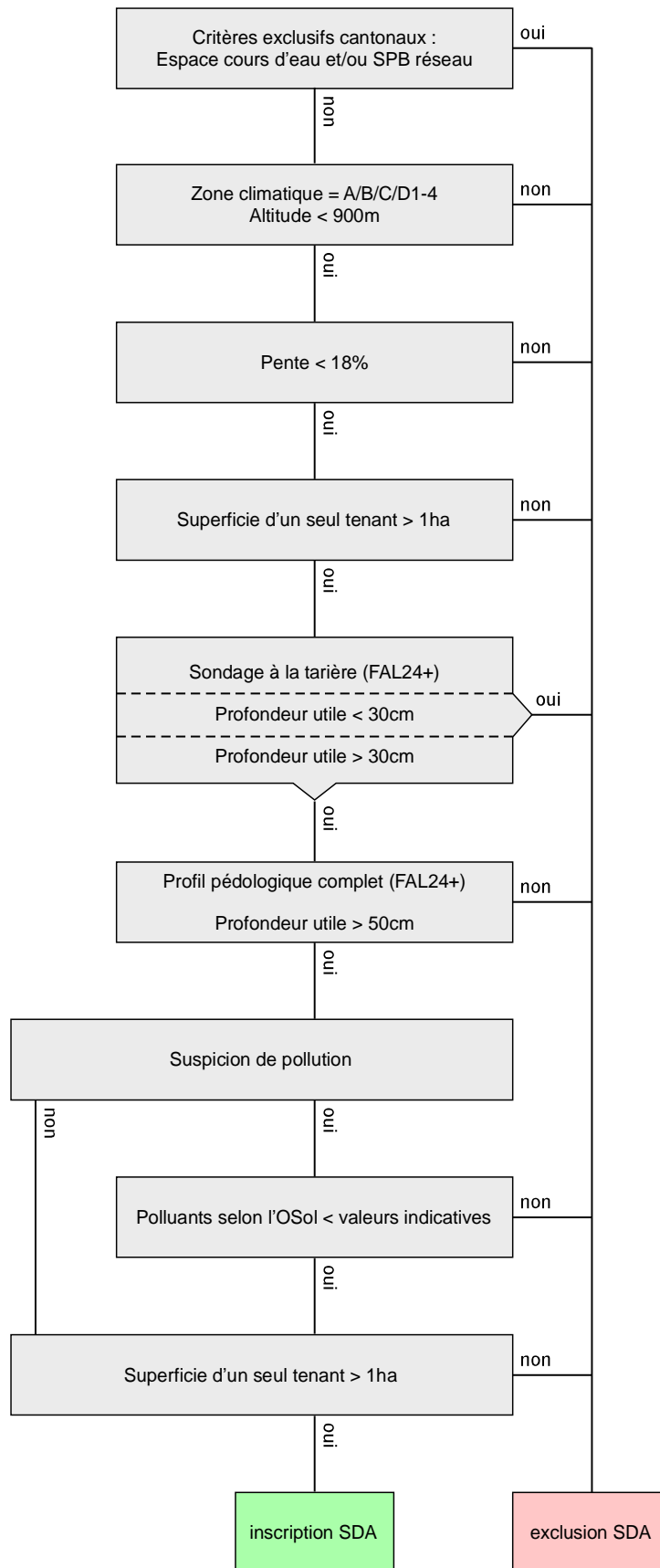


Figure 2 : Méthodologie proposée pour l'analyse des secteurs en vue de leur inscription en SDA

Ainsi, cette étude comprend dans un premier temps la collecte des informations existantes sur les secteurs concernés et l'exclusion éventuelle de secteurs ou sous-secteurs sur la base de ces données (pentes excessives, surfaces trop petites non continues avec d'autres SDA). Dans un second temps le relevé de sondages répartis sur toutes les surfaces d'étude restantes permet de vérifier les critères pédologiques. Des relevés à la tarière manuelle permettent, dans un premier temps, d'évaluer la compatibilité des sols avec les critères du Plan sectoriel des SDA. Des profils pédologiques complets (sondages à la pelle mécanique) seront néanmoins nécessaires pour préciser les critères de pierrosité, de régime hydrique et d'enracinement permettant de définir précisément la profondeur utile du sol sur chaque unité pédologique identifiée.

Il n'est pas prévu d'effectuer systématiquement des analyses de masse volumique apparente effective, ni de polluants selon l'OSol. Ces éléments ne sont réalisés que si des signes de compaction ou de pollution sont observés lors de la réalisation des profils. Des échantillons seront directement prélevés le cas échéant.

Le rapport explicatif du Plan sectoriel des surfaces d'assolement SDA de l'ARE précise que la zone climatique, selon la carte d'aptitude climatique pour l'agriculture du DFJP (1977), doit être A, B, C ou D1 à D4. Plusieurs secteurs proposés dans cette étude sont classés en D5-6. Cependant, malgré le fait que des surfaces attenantes dans cette catégorie sont déjà classées en tant que SDA, Le Canton ne souhaite pas compenser des projets avec des SDA risquant d'être dévaluées lors d'une prochaine révision.

Ainsi, la présente étude débute par une phase d'analyse de données historiques et SIG, afin de mettre en évidence les différentes contraintes (exclusives ou non) à l'identification de nouvelles surfaces SDA. Cette analyse permet de scinder la zone entre les emprises sans contraintes (vert), emprises avec contraintes à évaluer sur le terrain (orange) et emprises avec contraintes exclusives (rouge) (voir figure n°10).

Suite à la campagne de sondages à la tarière, des profils de référence, ciblant les principales unités de sol identifiées, sont réalisés pour respecter les exigences de l'ARE. Ils sont décrits de manière complète (FAL24+) et des échantillons sont prélevés pour analyse en laboratoire afin de confirmer les observations de terrain, notamment au niveau de la texture et du taux de matière organique. Si aucune compaction importante n'est suspectée lors du relevé des profils, la masse volumique apparente des échantillons prélevés n'est pas caractérisée. A la demande de la Commune, cette seconde phase n'est pas réalisée systématiquement, mais au cas par cas, au fur et à mesure que des compensations de SDA sont nécessaires. Elle a été réalisée sur les zones 2, 5, 8 et 9 à la demande de la Commune (la zone 2 est présentée dans ce rapport).

Suite à la première phase visant à déterminer les contraintes spatiales et la collecte de données sur le terrain, une nouvelle phase de traitement SIG des données récoltées permet la création de plusieurs cartes présentant les différents types de sols rencontrés, leurs caractéristiques ainsi que la compatibilité SDA du secteur étudié.

3 RESULTATS

3.1 Périmètre d'étude, usage du sol et historique de la parcelle

3.1.1 Localisation

La zone n° 2 investiguée dans le cadre de cette étude a été reportée sur la carte de localisation de la Figure 3. Des relevés pédologiques complets y ont été réalisés, à l'exception de la parcelle n°1350, où l'investigation s'est limitée aux sondages.

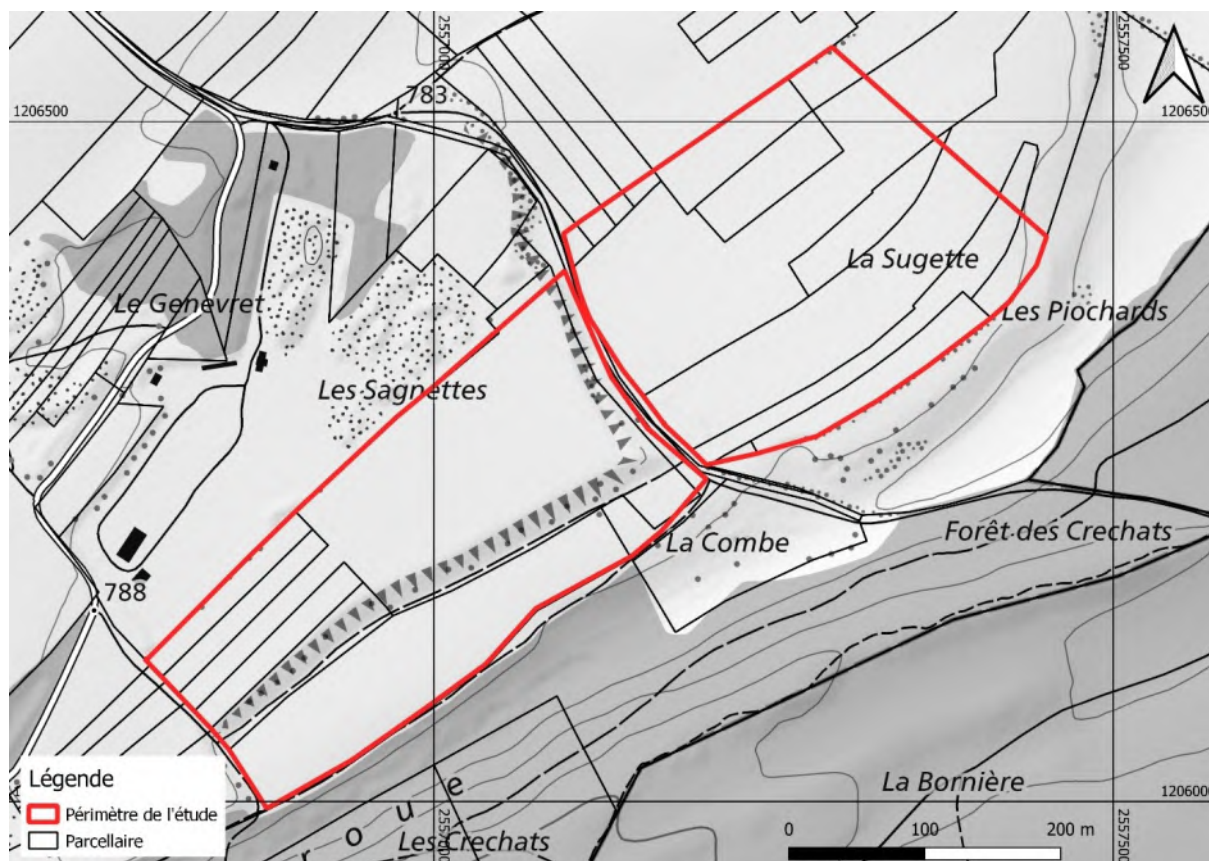


Figure 3 : Localisation du périmètre du site d'étude (zone 2)

3.1.2 Occupation actuelle de la zone

Seules les parcelles affectées en zone agricole peuvent être inscrites en SDA. Les zones d'utilisation différées (ZUD) dont l'utilisation du sol est purement agricole peuvent être étudiées, cependant, leur inscription en SDA ne pourra être réalisée que lors d'une réaffectation en zone agricole.

Dans le cas présent, les parcelles comprises dans le périmètre d'étude de la zone n° 2 sont toutes affectées en zone agricole. Elles sont exploitées en grandes cultures ou en prairies extensives.

3.1.3 Occupation historique de la zone

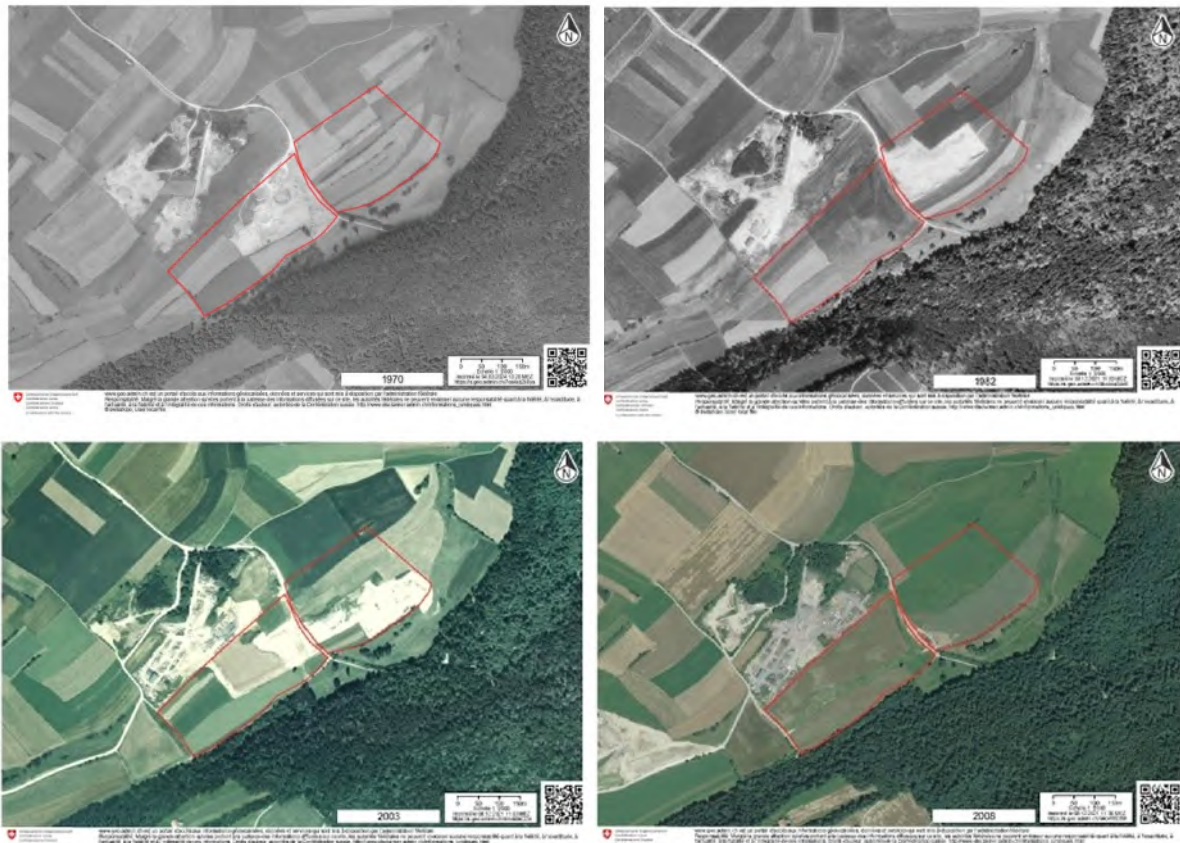


Figure 4 : Orthophotos de la zone n° 2 (1970, en haut à gauche ; 1982, en haut à droite ; 2003, en bas à gauche ; 2008, en bas à droite)

Les parcelles de la zone étudiée n'ont pas uniquement été utilisées comme terrains agricoles. Environ la moitié de la partie sud-ouest du site ainsi que pratiquement la totalité de la partie nord-est ont été progressivement exploitées en tant que gravière. Comme on peut le voir sur la Figure 4 ci-dessus, l'exploitation a concerné la plupart de la surface des parcelles n^{os} 355, 234, 316, 397, 1380 et 2219 sur la partie sud-ouest, ainsi que la plupart de la surface des parcelles n^{os} 2204 et 510 sur la partie nord-est. Sur cette partie, les parcelles n^{os} 2196, 2203, 99 et 461 ont été partiellement touchées par les exploitations dans un deuxième temps. On peut observer que l'entièreté de la zone était remise en état à partir de 2008. Les surfaces anciennement concernées par une exploitation et inscrites au cadastre des sites pollués ont été classifiées en tant que zones avec contraintes à évaluer sur le terrain (zone orange ; voir Figure 10).

D'anciennes haies étaient présentes historiquement sur les deux parties de la zone. Elles ont été coupées et n'apparaissent plus sur les photos aériennes à partir de la remise en état, en 2008.

3.1.4 Espaces cours d'eau

Afin de ne pas compromettre une potentielle renaturation future de certains cours d'eau, les autorités cantonales nous ont demandé d'exclure de notre étude, les espaces réservés aux cours d'eau (ECE), issus du plan directeur sectoriel de l'espace réservé aux eaux, de décembre 2019.

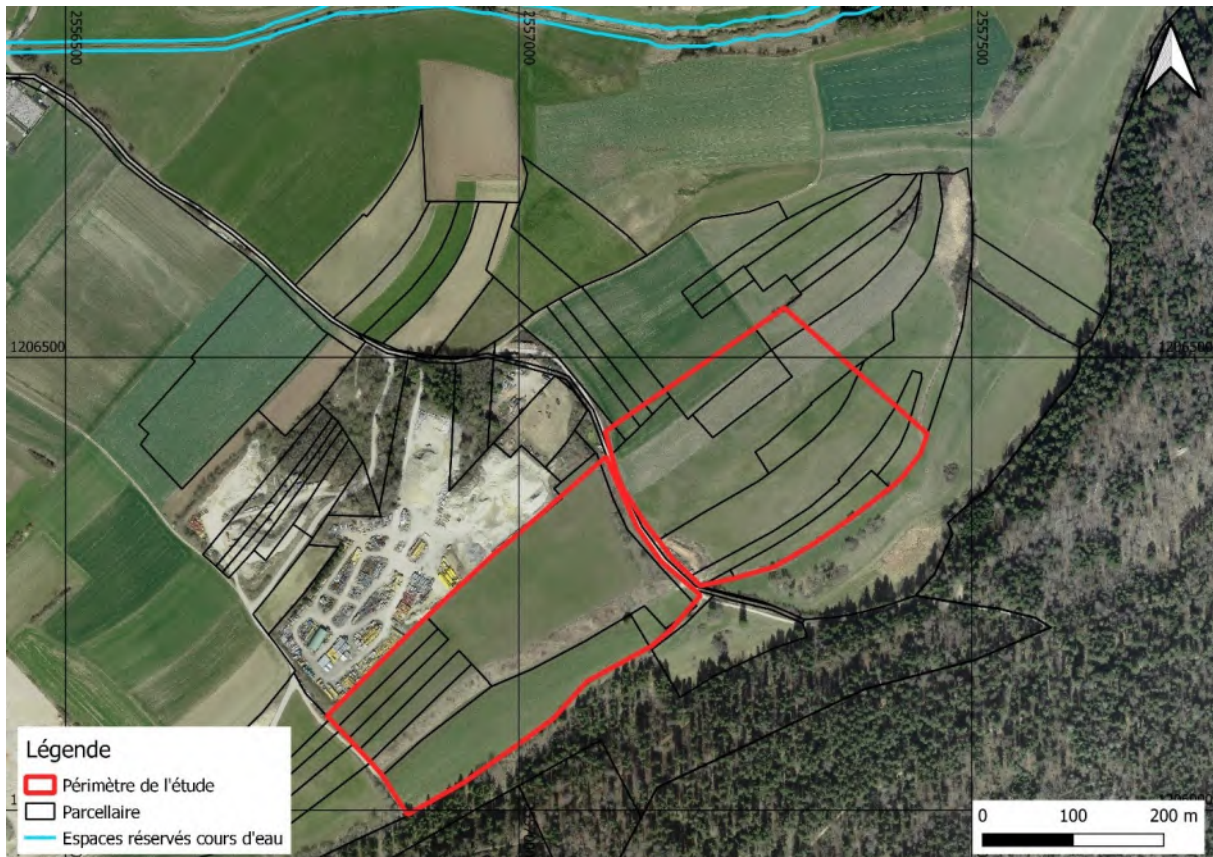


Figure 5 : Espaces réservés aux cours d'eau (ECE) à proximité ou présents dans le périmètre de la zone n° 2

Dans le cas de notre étude, la contrainte liée aux ECE ne concerne pas la zone n° 2. En effet, aucun espace réservé aux cours d'eau n'est présent sur cette zone ou à proximité. Le plus proche ECE se situe à environ 300 m au nord (voir Figure 5).

3.1.5 Surfaces de promotion de la biodiversité

Les autorités cantonales ont également fixé des critères concernant les espaces de promotion de la biodiversité (SPB réseau). Les zones comprises dans ce réseau en tant que haies et vergers sont exclues des recherches SDA. Les zones du SPB réseau classifiées en tant que prairies peuvent être maintenues.

Dans le cas de la zone n° 2 investiguée dans le cadre de cette étude, une surface du SPB réseau classifiée comme haies/bosquets est présente dans le périmètre sur la parcelle 924 et en partie sur la parcelle 614 (voir figure n° 6 ci-dessous). Cette surface a donc été exclue et n'a pas été investiguée lors des campagnes de terrain. En plus de ça, trois surfaces de prairies extensives comprises dans ce réseau sont présentes (voir Figure 6 ci-dessous), recouvrant les parcelles 1350, 316, 397, 2219, 234, 355, 99, 2203, 461 et recouvrant en partie les parcelles 2196 et 1380. Ces surfaces ont, quant à elles, été maintenues.

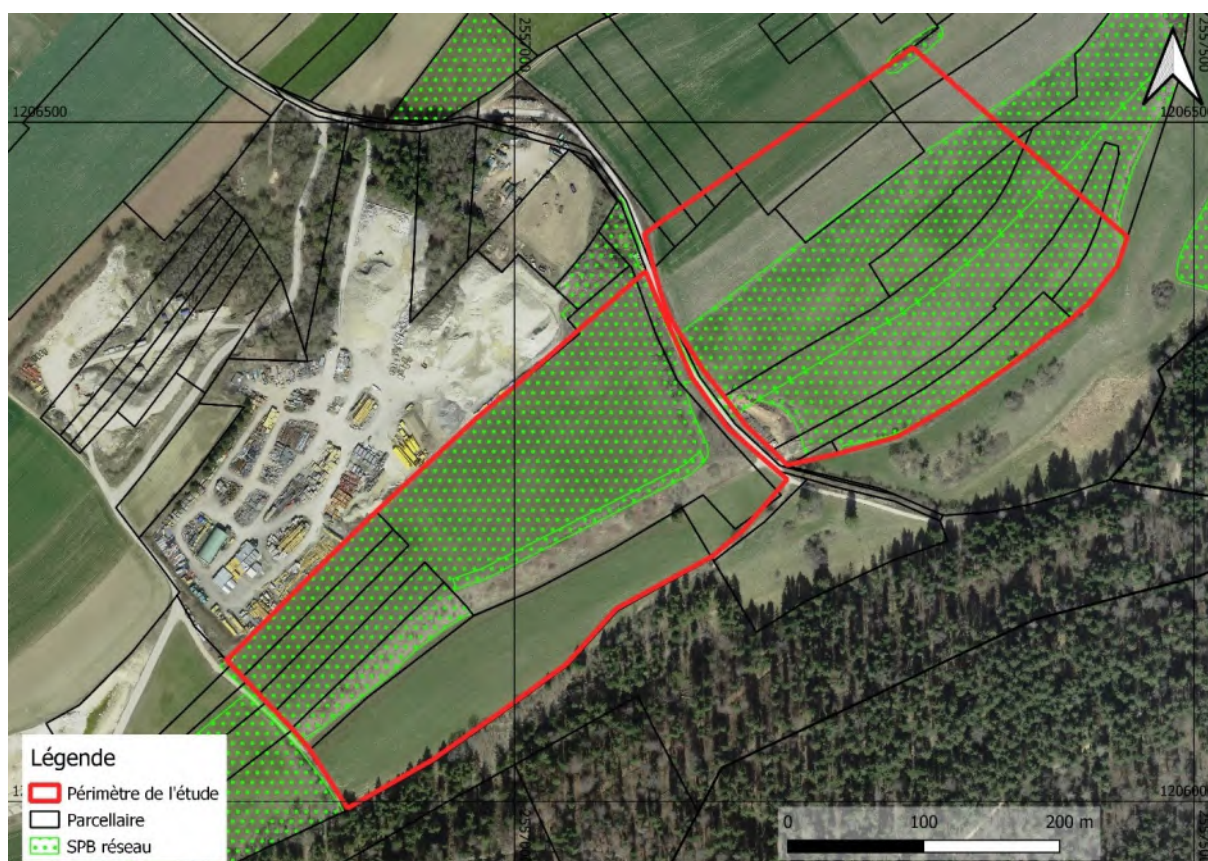


Figure 6 : Surfaces de promotion de la biodiversité (SPB réseau) à proximité ou présentes dans le périmètre de la zone n° 2

3.2 Zone climatique, pente et superficie

3.2.1 Zone climatique

Selon les critères fixés par l'ARE, seules les surfaces situées en zones climatiques A, B, C, D1-4 peuvent être inscrites en tant que SDA. Bien que des surfaces aujourd'hui inscrites en SDA soient situées en zone D5-6, nous avons totalement exclu cette zone climatique, afin d'être entièrement conforme aux critères de l'ARE et de ne pas compenser des projets avec des SDA risquant d'être dévaluées lors d'une prochaine révision.

La totalité de la zone n° 2 est située en secteur C1-4 d'après la carte des aptitudes climatiques pour l'agriculture en Suisse (OFAG). Ce critère n'est donc pas limitant.

3.2.2 Pente

Afin de correspondre aux critères pour une mise en SDA, les surfaces agricoles ne doivent pas dépasser une pente de 18 %. Afin d'évaluer ce critère sur l'ensemble de la zone n° 2, l'inclinaison des pentes a été calculée à l'aide d'outils SIG à partir d'un modèle numérique de terrain (MNT), d'une résolution de 1 m x 1 m. L'emprise des pentes supérieures à 18 % ont été superposées au périmètre étudié et des polygones ont été tracés afin d'exclure ces zones (voir Figure 7 ci-dessous).

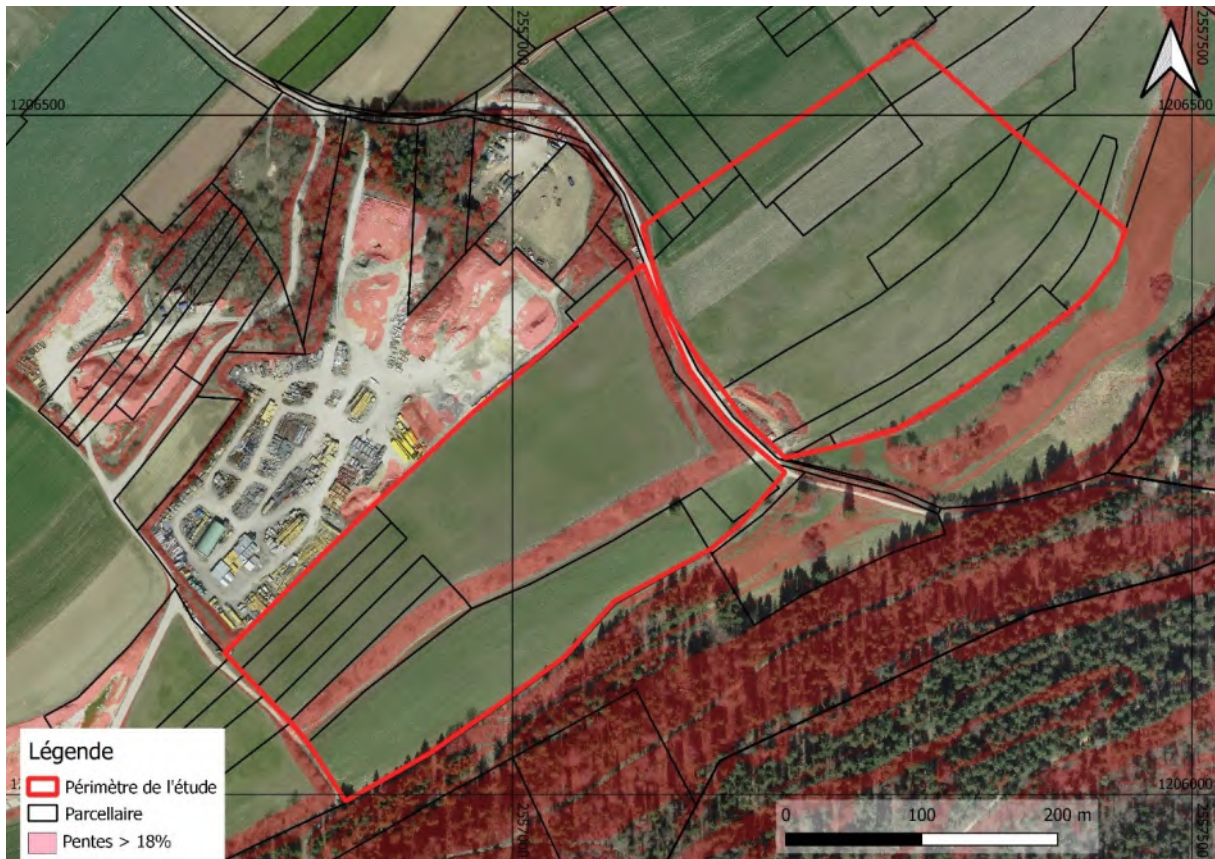


Figure 7 : Surfaces dont la pente dépasse les 18 % à proximité ou présentes dans le périmètre de la zone n° 2

La majorité du site se situe dans des pentes inférieures à 18 %. Cependant, un tronçon marquant probablement la limite de l'ancienne décharge au centre de la partie sud-ouest de la zone, située sur les parcelles n^{os} 397, 2219 et 1380 et qui borde le nord-est de la parcelle 2219, dépasse ce seuil. Une autre toute petite surface, sur la partie nord-est (parcelle 435) dépasse ce seuil. Ces surfaces ont donc été exclues et n'ont pas été investiguées lors des campagnes de terrain. Les quelques zones dépassant les 18 % sur la partie nord-est (parcelle 2079) ont été maintenues car ce ne sont en réalité que des dépôts temporaires.

3.2.3 Superficie

Les critères SDA définissent une superficie d'un seul tenant de minimum 1 ha pour la mise en SDA d'une surface agricole. La surface a donc été vérifiée une première fois pour la zone en question uniquement. Si celle-ci était inférieure à 1 ha, il a été vérifié qu'elle était attenante à une autre surface déjà classifiée en tant que SDA. Si ce critère n'est pas validé, la zone est exclue.

Pour la zone 2 en question, en plus d'être attenante à d'autres surfaces affectées en SDA, la surface du périmètre étudié est supérieure à 1 ha, le critère n'est donc pas limitant pour une inscription comme SDA.

3.3 Géologie et géomorphologie

3.3.1 Contexte géologique

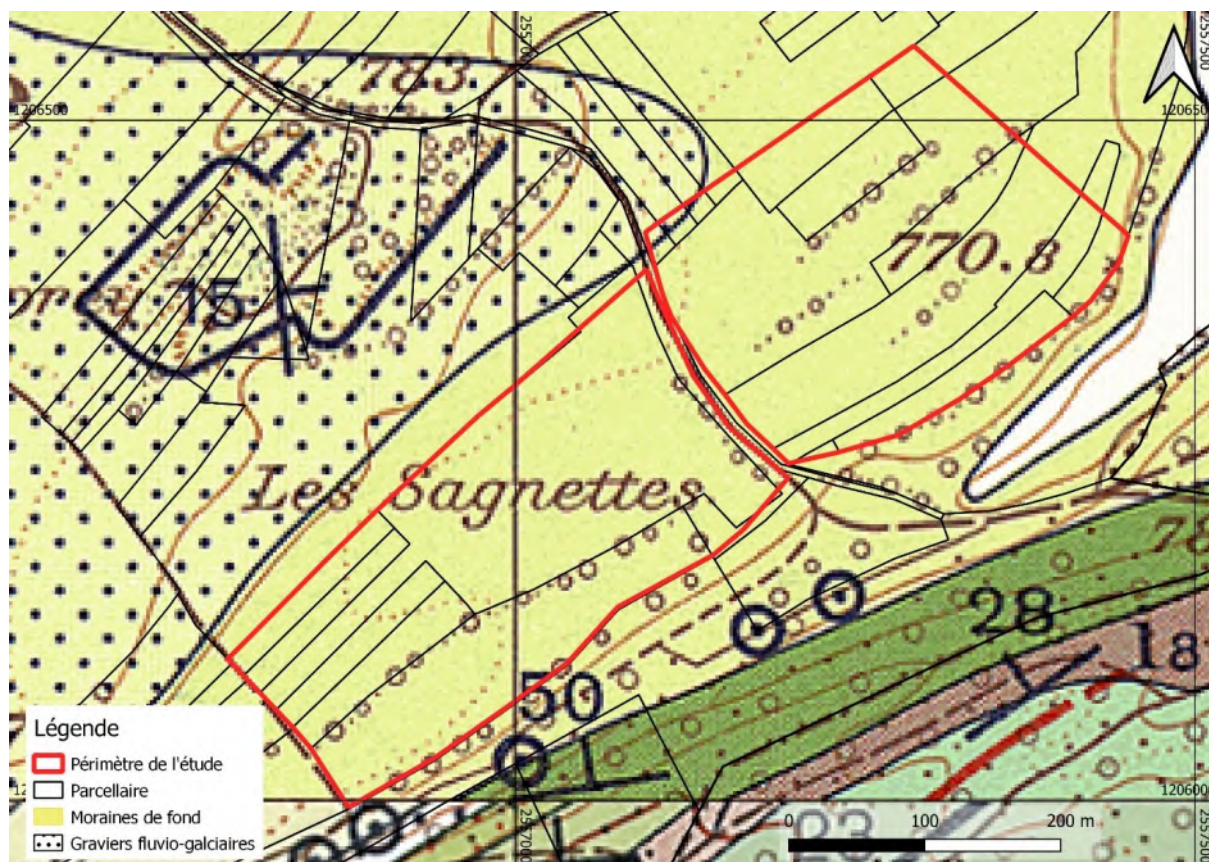


Figure 8 : Extrait de l'Atlas géologique de la Suisse au 1 : 25'000 sur l'emprise du périmètre de la zone n° 2

Le contexte géologique n'a pas été considéré comme une contrainte exclusive lors de la première phase d'analyse SIG. Cependant, les zones étant situées directement sur des formations géologiques de roche en place (pierre jaune de Neuchâtel, marnes), ont été classées en tant que zones avec contraintes à vérifier sur le terrain (zone orange), du fait de la probabilité élevée de retrouver des sols superficiels sur ce type de formation.

D'après la carte géologique au 1 : 25'000 (voir Figure 8), la zone n° 2 est occupée par de la moraine de fond quaternaire. D'un point de vue géologique, aucune contrainte n'a donc été identifiée sur cette zone.

3.3.2 Géomorphologie

La partie sud-ouest de la zone étudiée est majoritairement située dans une pente d'orientation sud-est à sud. Au nord, une petite surface est occupée par une pente d'orientation est. Une bande représentant la limite de l'ancienne décharge a été exclue du fait de la trop grande déclivité (>18 %). Pour la partie nord-ouest de la zone étudiée, le terrain forme une butte centrale dû à la remise en état du site après exploitation. La déclivité varie entre moins de 1 %, à 17 % sur l'ensemble de la zone n°2, à part au niveau de la limite de l'ancienne décharge ainsi qu'à l'angle nord sur une petite surface. De petites variations micro-topographiques sont aussi visibles, notamment des légères buttes occupant

la partie nord-est de la zone (voir Figure 9 ci-dessous), ainsi qu'une cuvette au sud-est de la partie sud-ouest. Un point bas est également retrouvé au sud de la parcelle n° 2079, à l'extrême est de la zone.



Figure 9 : Courbes de niveau au 10 cm dans l'emprise du périmètre de la zone n° 2

3.4 Identification des contraintes

Suite à cette première phase d'identification des contraintes spatiales sur la base de données SIG, une carte représentant trois types de zone a été créée (voir Figure 10 ci-dessous). Cette carte représente les zones sans contraintes (en vert), les zones présentant des contraintes à vérifier sur le terrain (en orange) et les zones présentant des contraintes exclusives (en rouge).

Les deux zones vertes correspondent aux surfaces où aucune contraintes n'ont été déterminées. Les trois surfaces orange représentent en grande partie l'emprise de l'ancienne décharge. Les surfaces vertes et oranges correspondent donc aux surfaces potentielles de SDA sur la zone n°2, sous réserve d'une épaisseur correcte de sols à vérifier lors des relevés pédologiques. La zone rouge au centre de la partie sud-ouest du site a été écartée des relevés de terrain en raison de la présence de contraintes exclusives (pentes supérieures à 18 % et de réseau SPB classifiée comme haies/bosquets). La petite zone tout au nord a aussi été écartée pour des raisons identiques. La carte représentée à la Figure 10, constitue donc la base des relevés pédologiques afin de déterminer la présence de SDA sur la zone n°2.

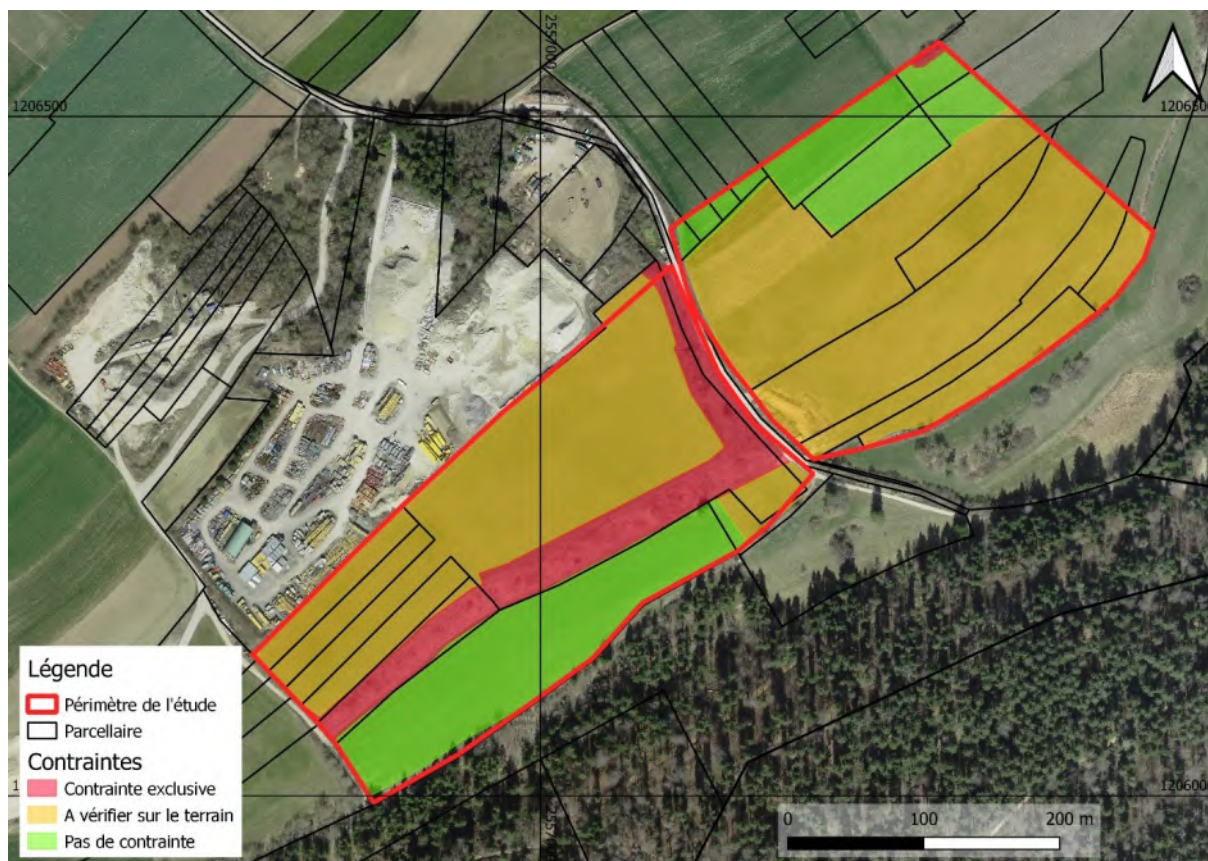


Figure 10 : Carte des contraintes dans l'emprise du périmètre de la zone n° 2

3.5 Caractéristiques pédologiques

3.5.1 Types de sol

La majorité des sols rencontrés sont des remblais, comportant généralement une proportion moyenne voir élevée d'éléments grossiers. Seuls huit tarières sur les 27 effectuées ont révélé des sols naturels (sol brun et régosol).

Les sols de remblai découverts se situent tous à l'intérieur ou à proximité immédiate du périmètre de remblayage de l'ancienne gravière. La moitié nord de la zone étudiée est donc occupée principalement par des remblais, relativement bien drainés, sauf pour le sud de cette portion de la zone, où des traces peu marquées d'hydromorphie ont été retrouvées. Au nord de cette partie de la zone 2 on trouve également quelques sols bruns modérément profonds, bien drainés (voir annexe n° 1651-2-1).

Les remblais situés sur la moitié sud de la zone 2, sont délimités des sols naturels par un talus. Au sud de ces remblais, on retrouve des sols bruns ainsi que des régosols, généralement bien drainés, sauf pour une petite dépression où de légères traces d'hydromorphie ont été révélées dans un des sondages à la tarière (voir annexe n° 1651-2-3).

Les unités de sol rencontrées sont présentées par type de sol ci-dessous.

Remblai

Ce type de sol a été révélé par les profils de référence P21, P22 et P23 ainsi que les sondages à la tarière n^{os} H201 - H203, H210 – H224 et H226 (voir Figure 11, Figure 12 et annexe n° 1651-2-3). Il est majoritaire sur la zone n° 2, où on le retrouve sur et à proximité immédiate des emprises de l'ancienne gravière (voir annexe n° 1651-2-1). La majeure partie de ce type de sol est utilisé comme support pour des grandes cultures et des prairies temporaires.

La majorité des sondages dans ces sols n'a pas révélé de traces d'hydromorphie. Sur certains petits secteurs on retrouve cependant des traces d'hydromorphie faible, probablement liées à du ruissèlement de pente souterrain.

Ces sols comportent généralement une proportion importante d'éléments grossiers, augmentant avec la profondeur. Cette pierrosité élevée a notamment posé problème pour les sondages n^{os} H202, H204, H211, H218, H219 et H224, lesquels n'ont pas permis d'atteindre la profondeur maximum de la tarière.

Les profils de référence réalisés présentent un horizon A de 16 à 32 cm d'épaisseur placé sur un second horizon hétérogène, souvent caractérisé comme un horizon C. L'horizon A possède une texture limono-sableuse et la pierrosité augmente avec la profondeur. La teneur en carbonates est variable dans l'horizon A. L'horizon C est systématiquement carbonaté. Les traces d'hydromorphie augmentent avec la profondeur. Elles sont associées à une nappe perchée lié probablement au tassement du toit du remblais situé en dessous des remises en état de sols, leur donnant ainsi un sous-type pseudogleyifié. Il s'agit de sols assez superficiels avec une profondeur utile de 30 à 40cm.

L'emprise de ce type de sol a principalement été définie sur la base de la présence de matériaux anthropiques dans les sondages à la tarière. De nombreuses et systématiques traces de briques ont été relevées dans l'ensemble des tarières faites dans les remblais. Des traces de charbon ont également été révélées dans certains sondages. Les sols de remblai comportent aussi systématiquement des carbonates, généralement jusqu'à la surface, contrairement aux autres types de sol de la zone qui ont tendance à être au moins partiellement décarbonatés.

L'épaisseur de ces sols est variable. Leur profondeur utile peut être classée comme généralement assez superficielle (classe de PU = 4) à moyennement profonde (classe de PU = 3), excepté les remblais situés tout au nord de la zone, ces derniers étant superficiels (classe de PU = 5). La PU pour ce type de sol dépasse ponctuellement les 50 cm, sur un petit secteur de la partie sud de la zone, sur une surface limitée, ne permettant pas son inscription en SDA.



Figure 11 : Profils de référence, de gauche à droite : P21, P22 et P23, zone 2



Figure 12 : Sondages à la tarière n° H216 (à gauche) et H213 (à droite).

Sol brun

Ce type de sol a été révélé par les profils de références P24 et P25 et les sondages à la tarière n°s H205, H206, H208, H225 et H227 (voir Figure 13 et Figure 14 et annexe n° 1651-2-3). Cette unité de sol est située sur deux secteurs différents de la zone. Un premier, au sud, en contrebas du talus issu du remblayage de l'ancienne gravière et un deuxième, au nord, bordant d'autres remblais également liés à l'ancienne gravière. Ce type de sol était systématiquement associé à l'exploitation de grandes cultures à sa surface. La parcelle n°1350 n'a pas été investiguée avec des profils de référence le propriétaire ne souhaitant pas que nous réalisions ces investigations. Les profils de références ont donc été placés au nord de la zone 2, sur les parcelles n° 2204 et 510.

Les sols bruns sont caractérisés par la présence d'un horizon A, sur un horizon B structuré, sur un horizon C. Les horizons A et B de ce type de sol sont systématiquement décarbonatés et présentent de ce fait un pH neutre à acide. Ces sols sont relativement bien colonisés par des racines et bien structurés. Aucune trace de matériaux anthropiques n'a été retrouvée dans les sondages et profils de ces sols.

Dans le cas présent, les profils de références présentent des horizons A d'une trentaine de centimètre, avec une structure grumeleuse. La texture de cet horizon est limono-sableuse. Il est non carbonaté et peu pierreux. L'horizon B présente une épaisseur de ~40 cm. Il présente une structure subpolyédrique, une texture limoneuse (P25) à sableuse (P24) et n'est pas carbonaté. L'horizon C sous-jacent est quant à lui carbonaté et dominé par les sables. La pierrosité augmente fortement avec la profondeur et atteint 60 à 85% dans l'horizon C. Les deux profils présentent des profondeurs utiles modérément profonde avec des valeurs de 59 cm et 67 cm (classe de PU = 3).

Les sols bruns de la zone sont généralement bien drainés, des traces peu marquées d'hydromorphie ont uniquement été observées dans le sondage n° H206. Ces dernières sont probablement liées à un ruissèlement plus important dans la petite dépression où le sondage a été réalisé.

Tout comme pour les sols de remblai, ce type de sol comporte une proportion élevée de matériaux grossiers, ce qui a rendu difficile certains sondages et empêché la tarière n° H208 d'atteindre la fin de l'horizon B.



Figure 13 : Profils de références P24 et P25, zone 2

La profondeur utile de ce type de sol est systématiquement supérieure à 50 cm. La majorité peut être classé comme modérément profond (classe de PU = 3). Un des sondages a toutefois révélé un sol présentant une PU de 76 cm (classe de PU = profond = 2), au sud de la zone.

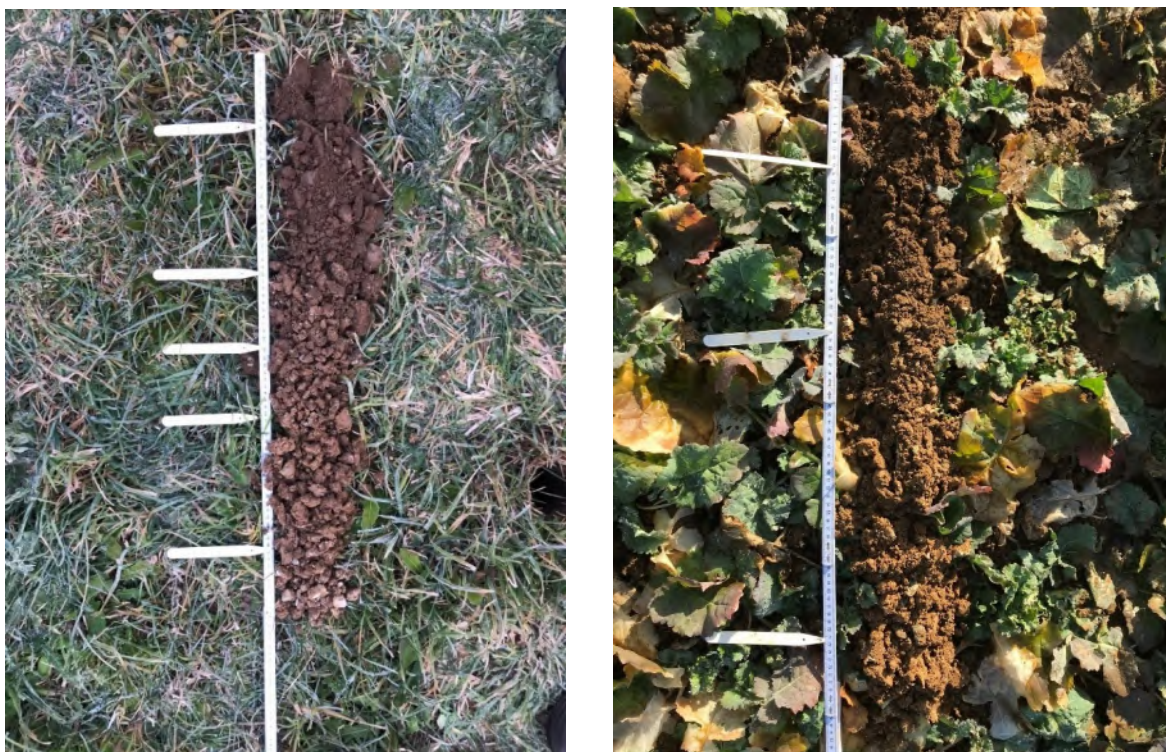


Figure 14 : Sondages à la tarière n° H206 (à gauche) et H225 (à droite).

Régosols

Ce type de sol a été révélé par trois sondages à la tarière, effectués à l'extrême-sud de la zone, il s'agit des sondages n^{os} H204, H207 et H209 (voir Figure 15 et annexe n° 1651-2-3). Deux d'entre eux (H207 et H209) sont situés dans une pente marquée, expliquant, du fait du probable colluvionnement de terre, la faible épaisseur de ces sols. Le troisième est situé à proximité des deux autres, au sommet de cette pente plus raide. Le sondage H228 a été succinctement relevé lors de la réalisation des profils de référence et présentait des caractéristiques de sols naturels mais étaient beaucoup moins profond que les profils de références P24 et P25. Il a donc été identifié comme en régosol et a permis d'établir la limite avec les sols bruns.

Ces trois sondages ont montré une pierrosité élevée, très importante à partir de 30-40 cm, contraignant les sondages à la tarière dans cette épaisseur.

Les sondages dans ce type de sol ont révélé l'absence d'horizon B, élément déterminant pour leur classification en tant que Régosols. L'horizon A, décarbonaté, repose directement sur l'horizon C sous-jacent. Leur profondeur est donc faible, atteignant maximum 35-40 cm. En termes de profondeur utile, la partie aval de la pente à forte déclivité est classée comme superficielle (classe de PU = 5) et la partie amont ainsi que le replat sont classés comme assez superficiels (classe de PU = 4).



Figure 15 : Sondages à la tarière n° H204 (à gauche) et H207 (à droite)

3.5.2 Cartographie pédologique

Les cartes thématiques disponibles en annexe sont présentées au 1 : 2'500 (voir annexes n^{os} 1651-2-1 et 1651-2-2). La carte synthétique ci-dessous (Figure 16) présente l'emplacement des sondages à la tarière et profils de référence, ainsi que les types de sol rencontrés et leur distribution sur la zone étudiée.

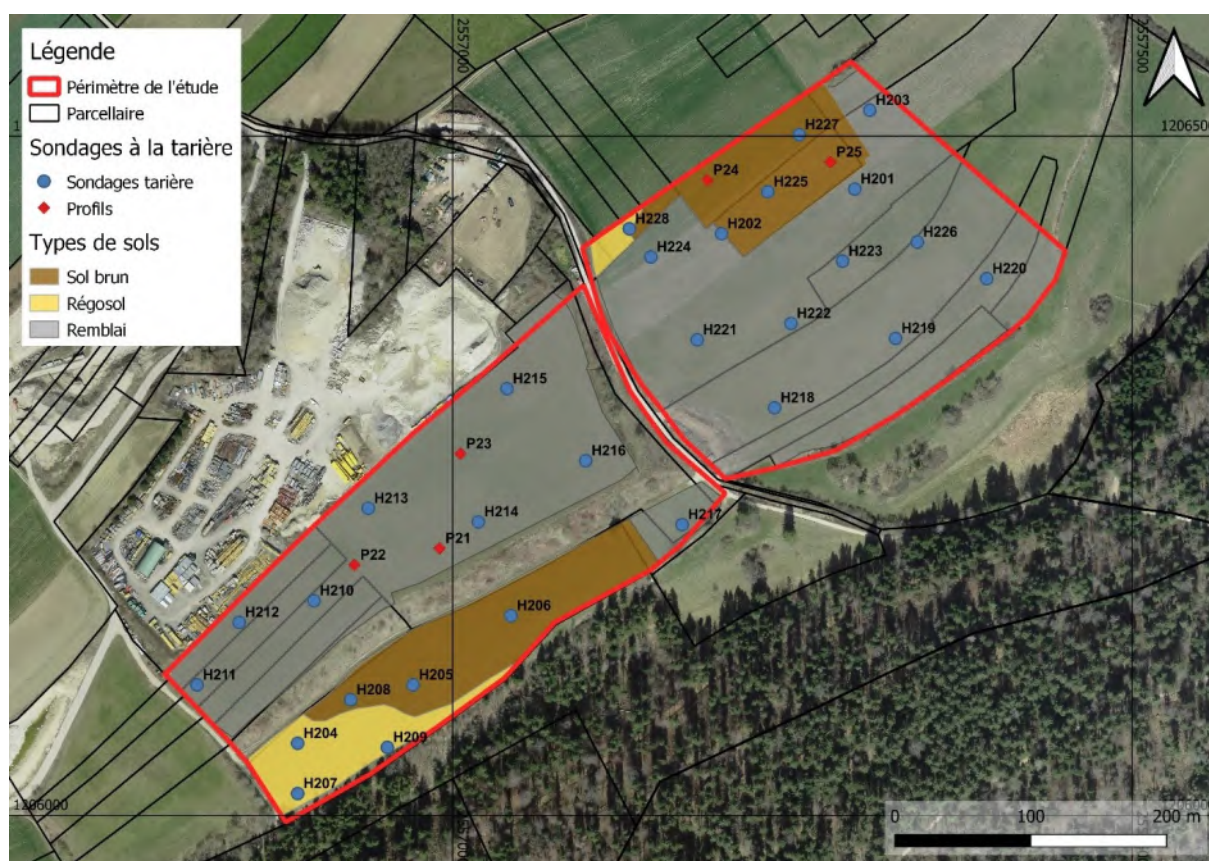


Figure 16 : Carte des types de sols présents dans le périmètre investigué de la zone n° 2 et localisation des sondages à la tarière

3.6 Analyse de polluants

Cette étude est basée sur la réalisation de sondages à la tarière et de profils de référence pour la zone 2.

La surface présentant des remblais est inscrite au cadastre des sites pollués et nécessiterait une analyse de pollution pour être acceptée comme SDA. Lors des relevés des profils de références, la profondeur utile de ces sols n'était pas suffisante les comptabiliser dans le bilan SDA. Aucune analyse n'a été réalisée au vu de leur exclusion sur cet autre critère.

Pour les surfaces présentant des sols naturels, nous considérons donc que la question d'analyse de pollution n'est pas pertinente et que ce critère n'est pas limitant.

3.7 Masse volumique apparente

La majorité des parcelles du périmètre d'étude sont exploitées depuis longtemps pour l'agriculture. La majorité des parcelles était toutefois utilisée comme prairies temporaires lors des campagnes de terrain, excepté les parcelles situées au nord-ouest de la zone, exploitées comme grandes cultures. Aucune compaction du sol généralisée n'a été observée. Des compactations locales ont toutefois été

ponctuellement observées, majoritairement en profondeur et dans les sols de remblais, particulièrement dans les sondages n^{os} H212, H214, H215, H217, H219, H220 et H223 et les profils P21 et P22.

Les compactations observées étant ponctuelles, surtout localisées en profondeur et liées aux anciens remblais, nous n'avons pas jugé nécessaire de procéder à des analyses de masse volumique apparente sur ces derniers. Ces analyses n'auraient pas apporté de plus-values par rapport à cette étude des SDA.

3.8 Respect des critères SDA

Les critères pour l'identification de nouvelles SDA sont au nombre de 6 selon l'ARE (rapport explicatif du Plan sectoriel des Surfaces d'Asselement PS SDA 2020). Le respect de ces critères pour le secteur est vérifié ci-dessous :

1. **Zone climatique** : l'ensemble de la zone se trouve en zone climatique C1-4 et respecte ainsi ce critère.
2. **Pente** : Sur la majorité du site, les pentes sont conformes et ne dépassent pas les 18 %. Un talus traversant la portion sud-ouest de la zone dépasse ce seuil et a été exclu.
3. **Profondeur utile du sol** : La profondeur utile des sols de la zone est variable. Les sols naturels au sud et au nord dépassent dans leur majorité la limite de 50 cm, à l'exception des Régosol. Dans les remblais, les profondeurs utiles sont plus variables et n'ont été considérées comme modérément profondes (PU = 3) que sur le plateau remblayé au sud de la zone. Tous les remblais situés au nord-est du périmètre d'étude semblent inférieurs à cette profondeur limite de 50 cm. Selon les relevés à la tarière, seuls une partie de ces sols pouvaient être ainsi potentiellement inscrits en SDA. Lors de la réalisation des profils de référence dans cette surface, les profondeurs utiles identifiées étaient inférieures à 50 cm (classe de PU = 4), par conséquent il a été défini qu'il n'y avait aucune surface compatible SDA sur les remblais, (voir annexe n° 1651-2-2).
4. **Masse volumique apparente** : la masse volumique n'a pas été analysée en laboratoire. Nous considérons néanmoins qu'elle n'est pas limitante dans les horizons profonds. Les compactations observées étant principalement localisées sur les parties inférieures de l'horizon B et dans l'horizon C, dans les zones de remblai.
5. **Polluants du sol** : Aucune analyse n'a été réalisée dans le cadre de cette étude. L'analyse OSites du bureau HydroGEOS tend néanmoins à montrer l'absence de polluant dans le secteur concerné. Comme aucun secteur n'a été identifié comme compatible SDA sur des remblais, aucune analyse supplémentaire n'a été nécessaires.
6. **Superficie d'un seul tenant** : Dans la première phase de l'étude de terrain, trois secteurs ont été défini comme conformes aux critères précédents et ayant une surface de 2.3, 1.2 et 1 hectares. Ils sont donc conformes à ce critère. Après la réalisation des profils de référence, une surface légèrement inférieure à 1ha a été définie comme compatible avec les précédents critères. Cette surface est adjacente à d'autres SDA existantes, lui permettant par conséquent d'être conforme. Nous pouvons également relever que sa forme est adéquate pour une exploitation agricole. Aucun profil de référence n'a été réalisé sur la parcelle n°1'350, mais sa surface et sa forme sont également conforme à ce critère.

A ces premiers critères s'ajoutent 4 critères supplémentaires fixés par la République et canton de Neuchâtel :

- 1. Espaces réservés aux cours d'eau :** La zone n° 2 n'est pas concernée par cette contrainte.
- 2. Surfaces de promotion de la biodiversité :** Trois zones de prairies extensives du SPB réseau sont comprises dans le périmètre d'étude. Une zone de haies et bosquets de ce réseau se situe au sud de la zone d'étude, cette dernière a été exclue des surfaces de potentielles SDA. Hormis cette petite bande, l'ensemble du site correspond donc à ce critère.
- 3. Surfaces inscrites au cadastre des sites pollués :** Une grande partie de la zone est inscrite au cadastre des sites pollués. La partie sud en tant que site ne nécessitant ni surveillance, ni assainissement, la partie centrale et nord comme site déjà investigué, nécessitant une surveillance et la partie est en tant que site pour lequel on ne s'attend à aucune atteinte nuisible ou incommode. Ces secteurs ont été classifiés comme zones orange (à investiguer sur le terrain) et, suite aux investigations pédologiques (sondages à la tarière), seule une partie de ces remblais semblait répondre à l'ensemble des critères pour une inscription en SDA. La réalisation de profils de référence a montré que la surface de remblai ne répond pas au critère de profondeur, et par conséquent aucune analyses de polluants et aucune discussion avec le canton n'a eu lieu.
- 4. Zones d'utilisation différée :** L'ensemble des parcelles du secteur sont classées en zone agricole et respectent donc ce critère.

4 SYNTHÈSE DES DONNÉES ET RESULTATS

La carte des régimes hydriques (Figure 17) montre que très peu de sols présents dans le périmètre d'étude sont concernés par des phénomènes d'hydromorphie. Seul sept sondages sur les 28 réalisés ont révélé des traces d'hydromorphie, et toutes peuvent être considérées comme peu marquées. En outre, la quasi-totalité de ces phénomènes d'hydromorphie ont été relevés dans des sols de remblais par exemple dans les profils de références P21 et P22. Ce critère n'a donc pas été déterminant dans l'identification des zones compatibles en SDA.

Les profondeurs utiles des sols de la zone, représentées sur la Figure 18, varient de manière hétérogène sur l'ensemble du périmètre étudié. La majorité des sols peuvent toutefois être classés comme assez superficiels et ne peuvent pas être considérés comme surface d'assolement. Deux petits secteurs présentent des profondeurs utiles encore plus faibles et sont classés comme superficiels, il s'agit du secteur tout au sud, où des Régosols ont été trouvés, ainsi qu'un plus gros secteur au nord, occupé par des remblais.

Deux secteurs présentent cependant des profondeurs utiles dépassant les 50 cm, la majorité étant classés comme modérément profonds, avec un petit secteur classé comme profond. Ces sols correspondent principalement aux Sols bruns au nord et au sud du périmètre.

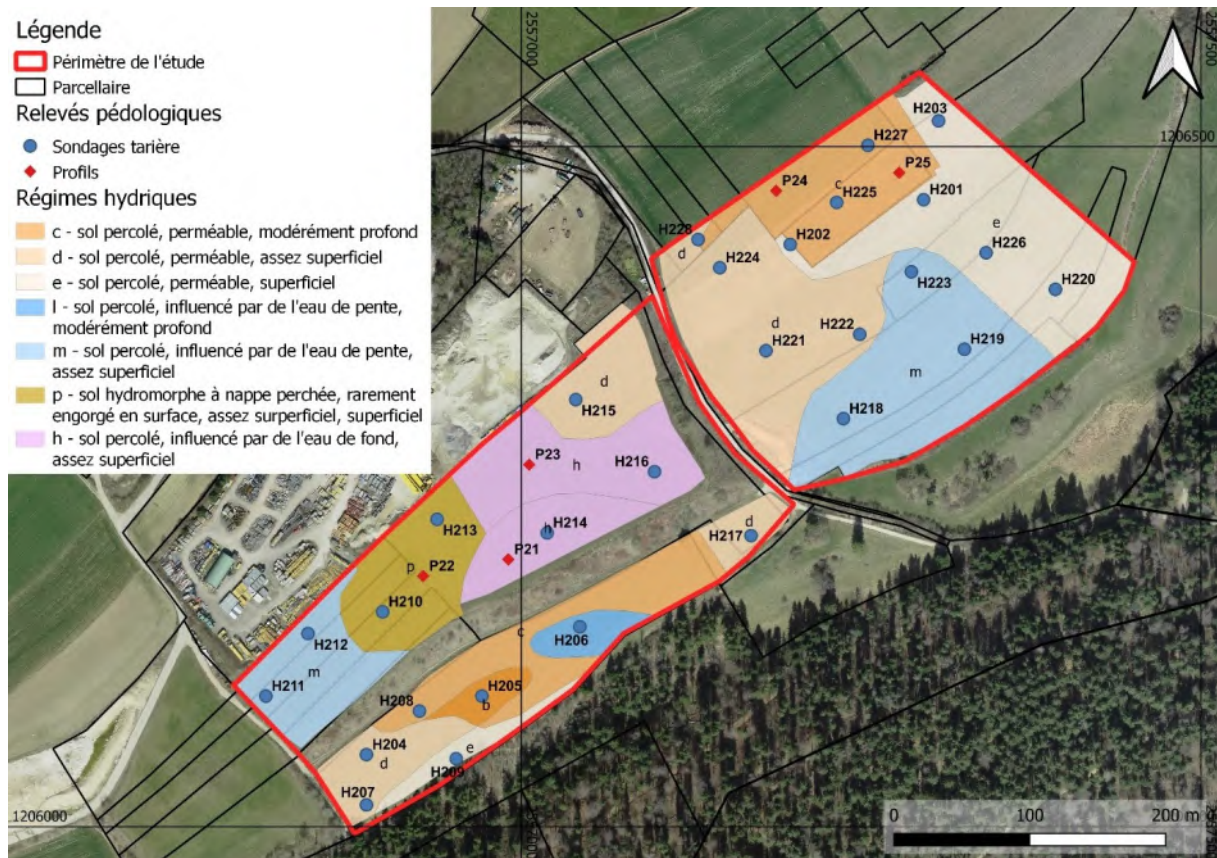


Figure 17 : Carte des groupes de régimes hydriques de la zone n° 2

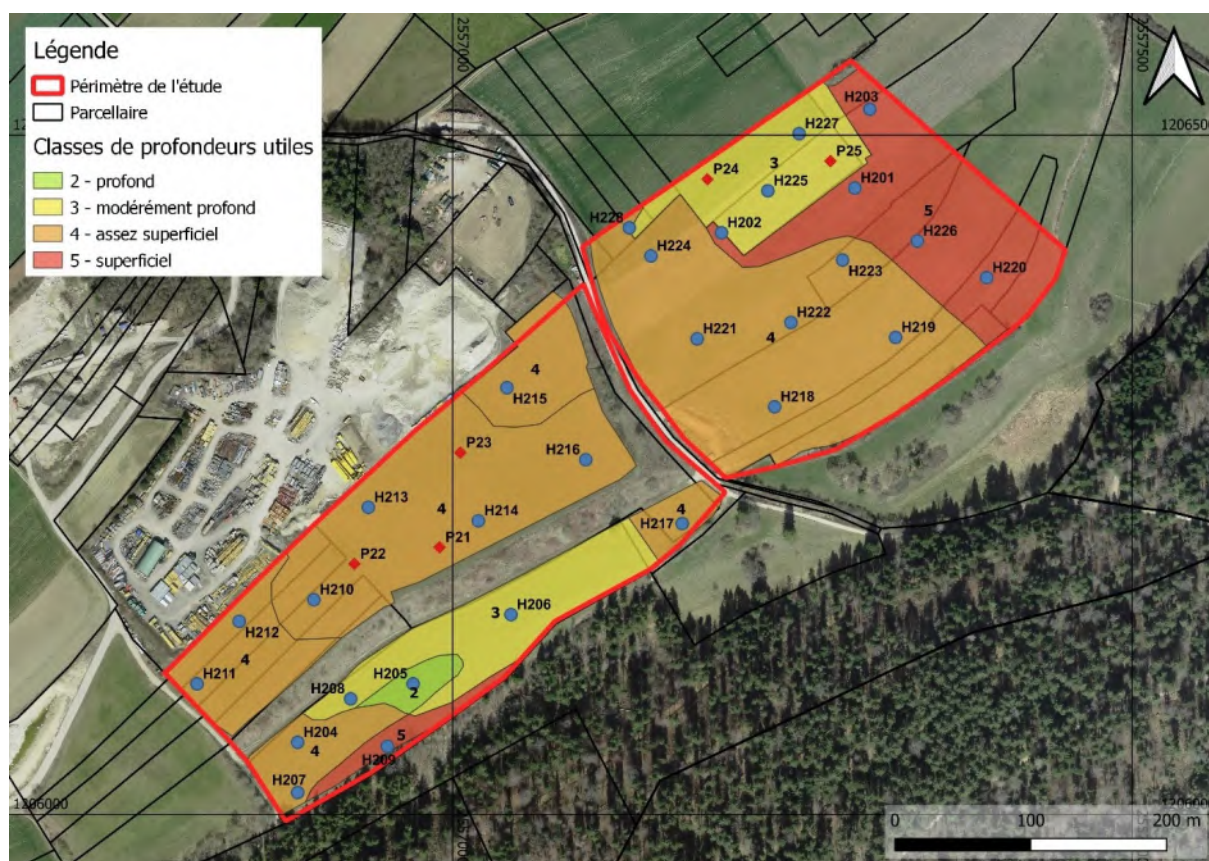


Figure 18 : Carte des classes de profondeur utile de la zone n° 2

Une surface inférieure à 1ha mais en prolongement d'autres surfaces SDA en dehors du périmètre d'étude a été identifiée suite à la réalisation des profils de référence. Une zone potentiellement compatible en SDA est située sur la parcelle 1350 et ne touchent pas directement d'autres SDA. Des profils de référence devront être réalisés dans cette zone « à vérifier » avant de pouvoir l'intégrer dans le bilan communal de SDA. Leurs formes permettent une exploitation agricole. Le reste de la surface n'est pas compatible SDA (voir Figure 19).

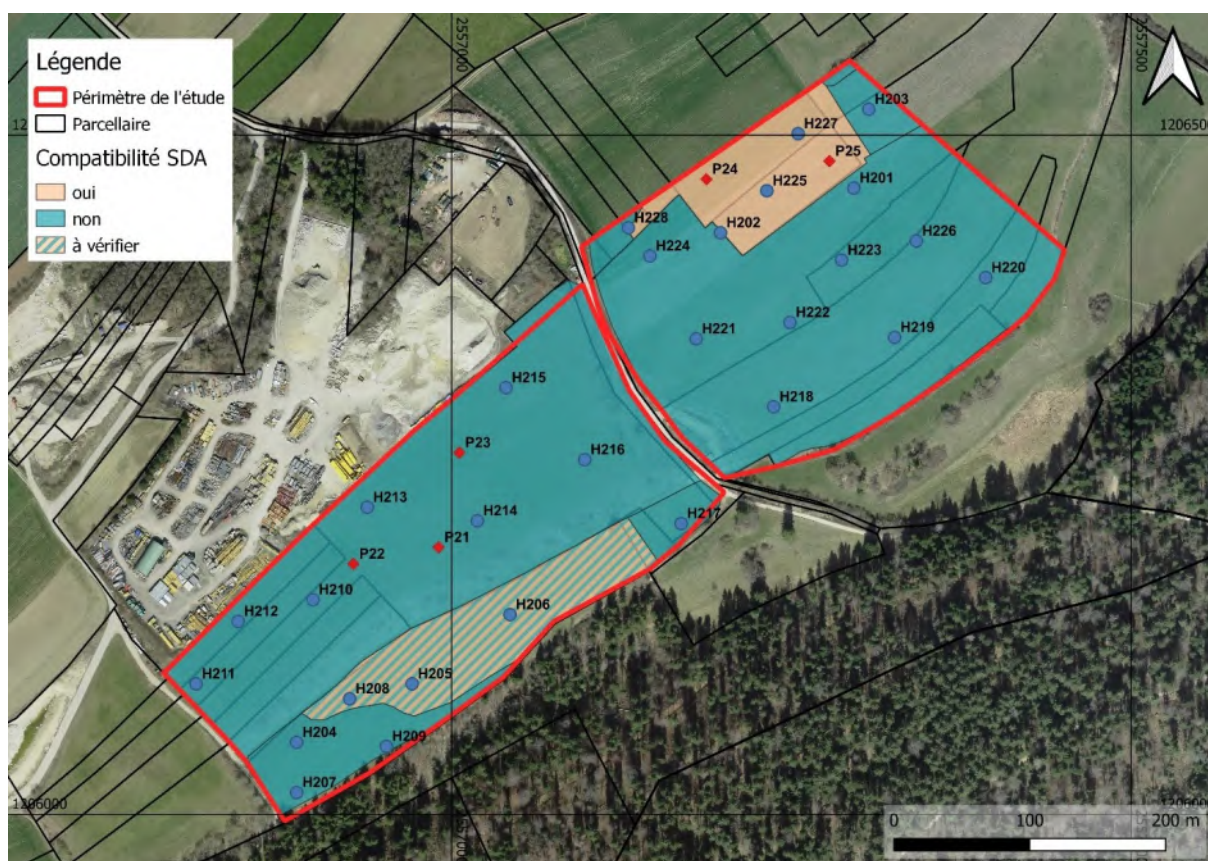


Figure 19 : Carte du respect des critères SDA dans la zone n° 2

Le tableau ci-dessous présente les surfaces de la zone n° 2 respectant ou non les critères SDA ainsi que les surfaces de ce secteur qui restent à investiguer/vérifier.

Surface compatible SDA (m ²)	9'555
Surface non compatible SDA (m ²)	109'834
Surface à vérifier (m ²) ¹	12'139

¹ La surface à vérifier doit encore faire l'objet de profils détaillés selon la méthode FAL24+ (un profil représentatif par unité de sol). Ces derniers permettront de confirmer le respect des exigences SDA et d'inscrire la surface à l'inventaire.

5 CONCLUSION

Cette étude pour l'identification de nouvelles SDA sur la commune de Val-de-Ruz concerne la zone n° 2 « Les Sagnettes » sur le cadastre de Coffrane.

Dans un premier temps, les investigations de terrain ont permis d'identifier une surface de 4.5 ha répondant à priori aux critères pour une reconnaissance comme surface d'assolement SDA dont 2.3 ha aurait-dû faire l'objet de discussions supplémentaires avec l'autorité cantonale compétente, notamment par rapport à la localisation sur un site pollué. Parallèlement, une surface de 8.6 ha sur le même secteur est considérée comme incompatible pour une mise en SDA.

Ces surfaces potentiellement compatibles avec les critères SDA ont fait l'objet (pour la majorité) d'études complémentaires selon la méthode FAL24+ (profils de sol détaillés), afin de confirmer les critères pédologiques et répondre aux exigences de l'ARE pour l'inscription à l'inventaire. La surface de 0.95 ha identifiés sur la zone 2 peut être considérée par la commune comme compatible SDA et être inscrite dans le catalogue communal en vue de compenser les besoins futurs. La surface de 1,2 ha située sur la parcelle n°1350 devra encore faire l'objet d'investigations complémentaires (profils de référence).

Impact-Concept SA

C. Schelker, dir. A. Margot, ing. env. EPFL

Collaborateurs en charge de l'étude : Antoine Margot, Guillaume Wurlod, Rémy Romanens, Sven Romanens et Isaline Fischer

Le Mont-sur-Lausanne, le 4 mars 2024
N/réf. : 1651-2-RA-02/IF/RR/SR/AM

6 ANNEXES

- 1651-2-1 - Carte des sols au 1 :2'500
- 1651-2-2 - Cartes des emprises compatibles avec les critères SDA au 1 : 2'500
- 1651-2-3 - Fiches de description des sondages à la tarière
- 1651-2-4 - Fiches de description des profils de références
- 1651-2-5 - Résultats des analyses de laboratoire

2 557 000

2 557 500



1 206 500

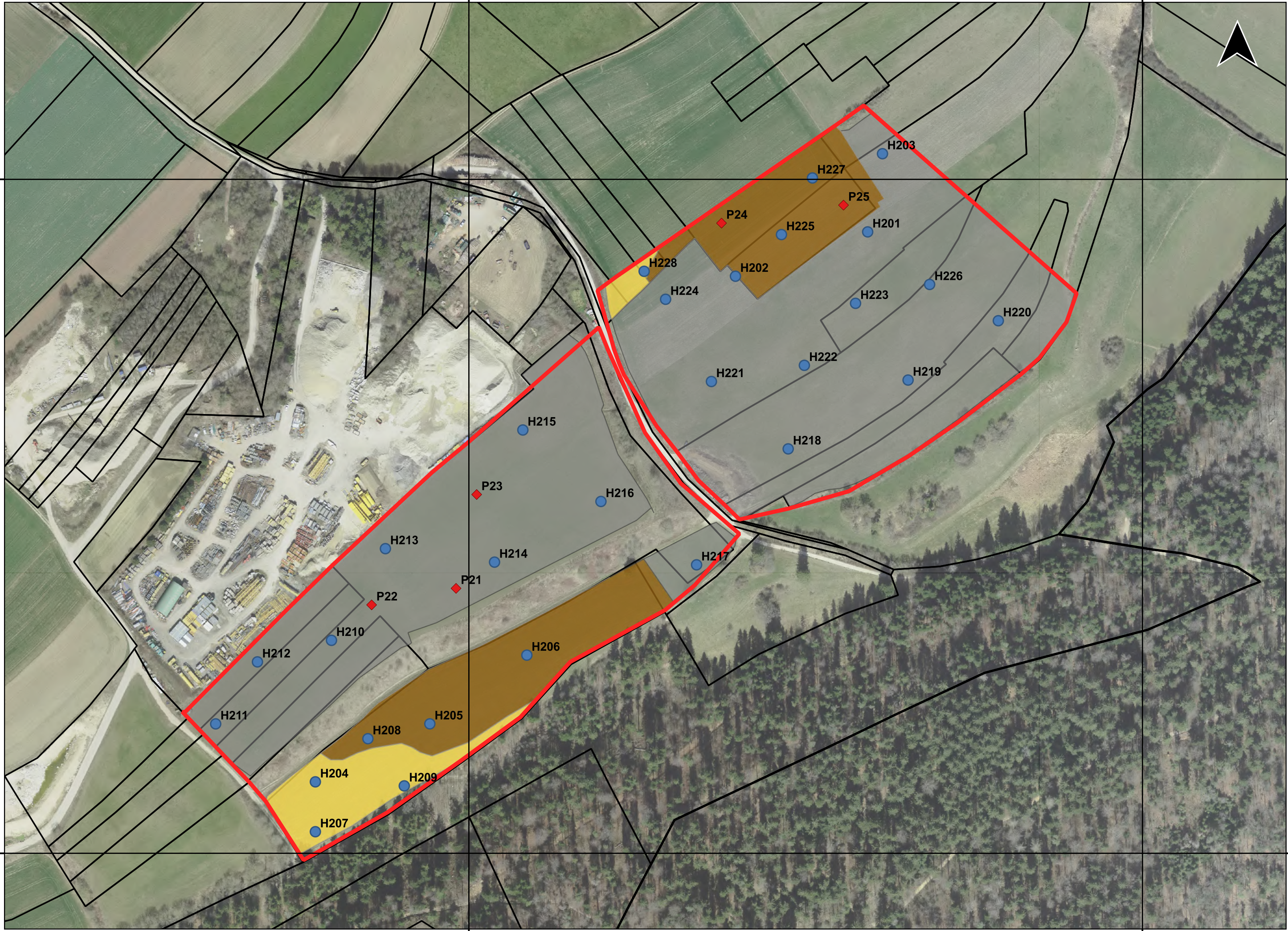
1 206 500

1 206 000

1 206 000

2 557 000

2 557 500



Commune de Val-de-RUZ

**ETUDE PEDOLOGIQUE EN VUE DE DEFINIR
DE NOUVELLES SURFACES D'ASSOLEMENT
(SDA) POTENTIELLES SUR LE TERRITOIRE
COMMUNAL**

**TYPE DE SOL
1:2'500**

LEGENDE

 Limites parcellaires


 Périmètre d'étude

Sondages et profils pédologiques


 Sondages tarière

 Profils

Types de sols

 Sol brun calcaire

 Remblai

 Gley - Sol brun

Date	Dessin	Visa
31.01.2024	IF	AM

2 557 000

2 557 500

1 206 500

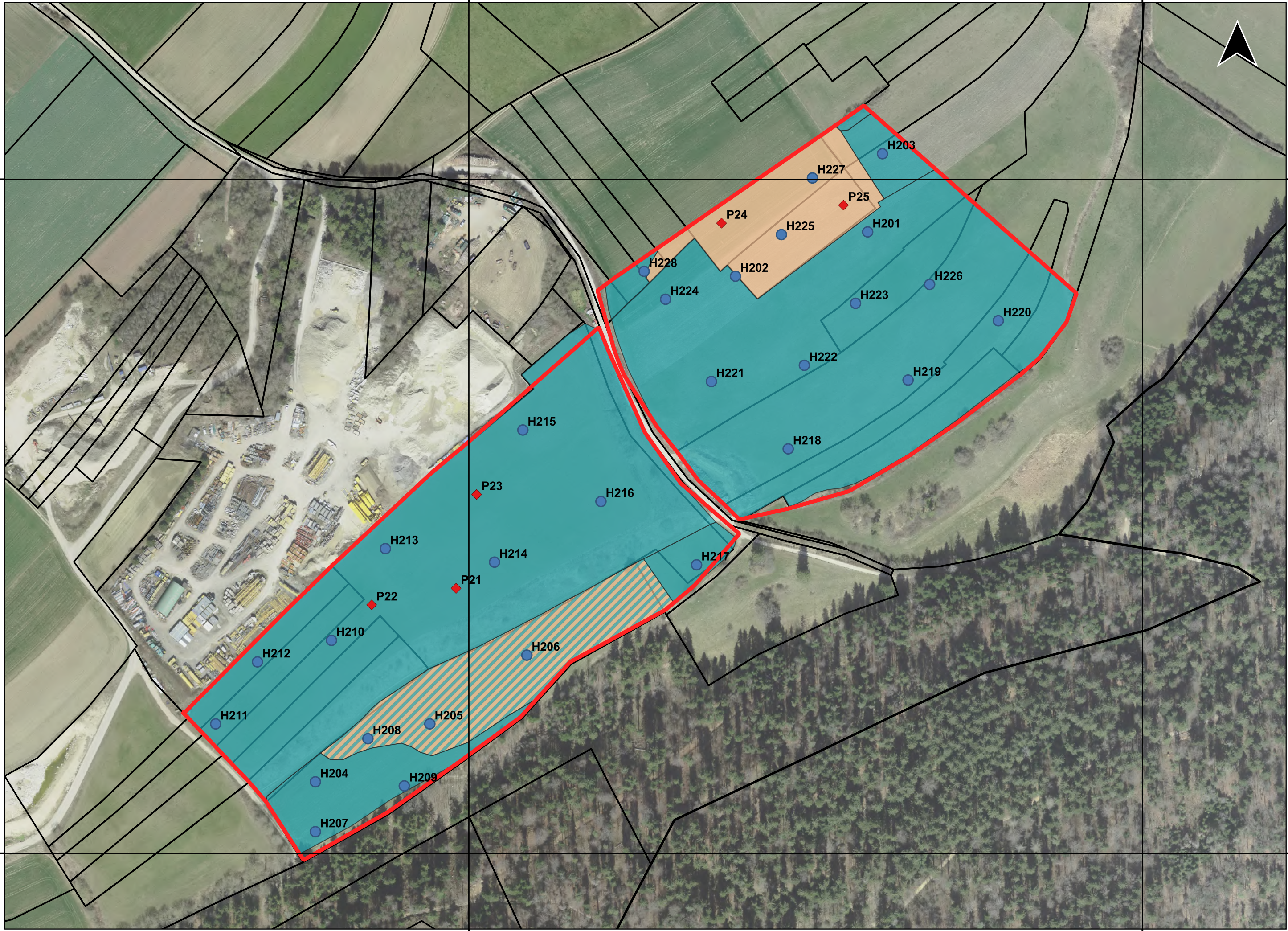
1 206 500

1 206 000

1 206 000

2 557 000

2 557 500



Commune de Val-de-RUZ

**ETUDE PEDOLOGIQUE EN VUE DE DEFINIR
DE NOUVELLES SURFACES D'ASSOLEMENT
(SDA) POTENTIELLES SUR LE TERRITOIRE
COMMUNAL**

**SURFACES D'ASSOLEMENT
1:2'500**

LEGENDE

 Limites parcellaires

 Périmètre d'étude

Sondages et profils pédologiques

 Sondages tarière

 Profils

Compatibilité SDA

 oui

 non

 Oui, à compléter par la réalisation de profils

IMPACT – CONCEPT SA
ENVIRONNEMENT GÉOLOGIE EAU ENERGIE

Annexe n°1651-2-2

Date	Dessin	Visa
31.01.2024	IF	AM

Format 61x29.7 cm

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil							Annexe n°																
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date			Désignation du profil																
				1	2	3	4	5			6	7															
				6.1	1651	H	RR	08	07	2020	H201																
				8 Commune Val-de-Ruz							Comm. N°																
				9 Canton NE							10																
				11 Localité Toponyme							11																
				12 N° feuille 1:25'000		Coordonnées		13	2557	296	1206	467	14														
				15 Code carto-graphique							15																
Remarques		Désignation du sol																									
H1 = 8 x 0,97 = 7,76 H2 = 12 x 0,94 = 11,28 ~ 18,2 19,04		Remblai		Type de sol	16	1333 X	1333	17																			
				Sous-type	E1,									18													
				Pierrosité				19	2	20																	
				Texture de la terre fine				21	4	22																	
				Groupe du régime hydrique				e					23														
				Profondeur utile		cm		19	5	24																	
				Pente		%				Forme du terrain		d		26													
Relevé du profil																											
27		28		29/30		31/32		33/34		35/36		37/38		39/40		41 (43)		42		44/45		46/47		48 - 55		56	
Horizon		Description		Croquis du profil		Structure		Matière org. %		Argile %		Silt %		Sable %		Graviers (0.2-5) Vol. %		Pierres (>5cm) Vol. %		Carbonat CaCO ₃ %		pH CaCl ₂		Couleur (Munsell)		Echantillons remarques	
		0																									
8		Ah						4		12		28		65		3		0		0							
20		A						2		12		33		55		5		1		5		6.5					
		C						0								10		30		5							
Profondeur du profil		57																									
26																											
Site						Evaluation / Aptitude																					
Altitude		Exposition		Zone agroclimatique		Végétation actuelle		Matériau de départ		Elément du paysage		Zone du cadastre agricole		Classe d'aptitude		Pointage du sol		Catégorie d'exploitation		Classe d'exploitation							
58		59		60		61		62/63		64 65		60 b		73		74		75		76							
						KW				TM 0																	
Restrictions à l'utilisation / Aménagements																											
Etat de la structure			Limitations			Restrictions à l'utilisation			Aménagements constatés			Aménagements recommandés			Utilisation d'engrais solides			Utilisation d'engrais liquides									
66			67			68			69			70			71			72									
Forêt																											
Forme d'humus		Peuplement		Hauteur arbres, m mes. estim.		Réserves, m³/ha mes. estim.		Age (ans) mes. estim.		Association		Espèces d'arbres adaptées				Capacité production Classe Points											
100		101		102 103		104 105		106 107		108		109				110 111											
a		b																									

Situation			Topographie / Géologie		Données du profil							Annexe n°			
3 essais, fig arrêt tarière ~ 35 cm Prain- (Kuponia?)					Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil				
					1	2	3	4	5		6	7			
					6.1	1651	H	GW	07	07	2020	T	0202		
					8	Commune Val-de-Ruz		Comm. 6487		10					
					9	Canton Neuchâtel		N°							
			Localité Toponyme									11			
			N° feuille 1:25'000		Coordonnées		13	2557	198	1206	428	14			
			Code carto- graphique									15			
Remarques			Désignation du sol												
33 x 0,85 = 28.05			Remblai				Type de sol	16	X		X		17		
							Sous-type	KR, FO					18		
							Pierrosité			19	-		20		
							Texture de la terre fine			21	4		-	22	
							Groupe du régime hydrique						e	23	
							Profondeur utile	cm	28		5		24		
							Pente	25	%		Forme du terrain		9	26	
Relevé du profil															
27	28	29/30			31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques	
N°	Profondeur	Description													
			0												
1		γAh			3	14	35	51	15		5	7.5			
	33	33/34							30						
			100												
			120												
			140												
			160												
			180												
Profondeur du profil															
57															
33															
Site							Evaluation / Aptitude								
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage		Zone du cadastre agricole		Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation			
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b		73	74	75	76			
			KW		TM										
Restrictions à l'utilisation / Aménagements															
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation			Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides		
66		67		68			69		70		71		72		
Forêt															
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées			Capacité production			
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109			110	111		
	a	b													

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°						
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil						
				1	2	3	4	5		6	7					
				6.1	1651	H	RR	08	07	2020	H203					
				8	Commune Val-de-Ruz - NE					Comm. N°		10				
				9	Canton					N°		11				
				Localité Toponyme								11				
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2556	886	1206	053	14			
				Code cartographique								15				
Remarques		Désignation du sol														
30 x 0,88 = 26,04		Remblai		Type de sol	16	X						17				
				Sous-type							18					
				Pierrosité						19			20			
				Texture de la terre fine						21			22			
				Groupe du régime hydrique								e	23			
				Profondeur utile		cm		26		5				24		
				Pente		25			%		Forme du terrain		26			
Relevé du profil																
27	28	29/30			31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56	
Horizon				Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques	
N°	Profondeur	Description														
		0														
		10				43	15	35	50	10	2	5	5.5			briques
		30														
		40														
		50														
		60														
		70														
		80														
		90														
		100														
		120														
		140														
		160														
		180														
Profondeur du profil		57														
		50														
Site								Evaluation / Aptitude								
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole		Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation					
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76					
			KW		TM											
Restrictions à l'utilisation / Aménagements																
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides / liquides						
66		67		68		69		70		71 / 72						
Forêt																
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m mes. / estim.		Réserves, m ³ /ha mes. / estim.		Age (ans) mes. / estim.		Association	Espèces d'arbres adaptées		Capacité production Classe / Points					
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109		110 / 111					
	a	b														

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°																	
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil																	
				1	2	3	4	5		6	7																
				6.1	1651	N	AD	26	11	20	204																
				8	Commune Val de Ruz - NE					Comm. N°		10															
				9	Canton							11															
				Localité Toponyme								11															
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2556	886	1206	053	14														
				Code carto-graphique								15															
Remarques		Désignation du sol																									
blocage couche à 40cm PU: 15.0.9 11.0.8 10.0.7 33cm. => NNU SDA		Bonjour Regasoil					Type de sol	16	0				17														
							Sous-type						18														
							Pierrosité		19				20														
							Texture de la terre fine		21				22														
							Groupe du régime hydrique				d		23														
							Profondeur utile		cm	33		4	24														
				Pente		25	%		Forme du terrain		26																
Relevé du profil																											
27		28		29/30		31/32		33/34		35/36		37/38		39/40		41 (43)		42		44/45		46/47		48 - 55		56	
Horizon				Croquis du profil		Structure		Matière org. %		Argile %		Silt %		Sable %		Graviers (0.2-5) Vol. %		Pierres (>5cm) Vol. %		Carbonat CaCO ₃ %		pH CaCl ₂		Couleur (Munsell)		Echantillons remarques	
N°		Profondeur		Description																							
				0				kr		4						10%											
		15		Ah				kr		1.5						20%											
		30		A				kr		1						30%											
		40		CA				kr		1						70%											
		50		AC																							
		60																									
		70																									
		80																									
		90																									
		100																									
		110																									
		120																									
		130																									
		140																									
		150																									
		160																									
		170																									
		180																									
Profondeur du profil		57																									
		40																									
Site						Evaluation / Aptitude																					
Altitude		Exposition		Zone agroclimatique		Végétation actuelle		Matériau de départ		Elément du paysage		Zone du cadastre agricole		Classe d'aptitude		Pointage du sol		Catégorie d'exploitation		Classe d'exploitation							
58		59		60		61		62/63		64		65		60 b		73		74		75		76					
Restrictions à l'utilisation / Aménagements																											
Etat de la structure			Limitations			Restrictions à l'utilisation			Aménagements constatés			Aménagements recommandés			Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides										
66			67			68			69			70			71		72										
Forêt																											
Forme d'humus		Peuplement		Hauteur arbres, m mes. estim.		Réserves, m³/ha mes. estim.		Age (ans) mes. estim.		Association		Espèces d'arbres adaptées				Capacité production Classe Points											
100		101		102		103		104		105		106		107		108		109				110		111			
		a		b																							

Situation	Topographie / Géologie	Données du profil						Annexe n°			
		Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil			
		1	2	3	4	5		6	7		
		6.1	1651	H	AD	26/11/2020		205			
		8	Commune Val-de-Ruz - NE						Comm. N°	10	
		9							6487		
		Localité Toponyme Les Sagnettes								11	
		12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2556	571	1206	056	14
		Code cartographique								15	

Remarques	Désignation du sol						
	Type de sol	16	1352				
PU $A_h: 20 \cdot 0.97 = 19.4$ $B_A: 15 \cdot 0.95 = 14.25$ $B: 15 \cdot 0.5 = 7.5$ $C_B: 30 \cdot 0.765 = 23$ $\Sigma = 75.6$	Sous-type		KE		18		
	Pierrosité		19	0	1	20	
	Texture de la terre fine		21	5	5	22	
	Groupe du régime hydrique					b	23
	Profondeur utile		cm	76	2	24	
	Pente		25	2 %	Forme du terrain	d	26

Relevé du profil														
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description												
		0												
	20	Ah		Kn	4	15-20	40-45	35-40	3	0	5.5			
	35	BA		Sp	1.5	15-20	40-50	35-40	5	0	6			
	60	B		Po	0.5	15-20	40	40-45	5-10	(2-3)	6			
	90	BA E		Pz	205	20-30	20	50	15-20	(5-7)	7.5			
	105	C		Ek	0	-	-	-	20	10	2			
Profondeur du profil														
57														
105														

Site							Evaluation / Aptitude				
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76
775			KW		EE	2					

Restrictions à l'utilisation / Aménagements							
Etat de la structure	Limitations	Restrictions à l'utilisation		Aménagements		Utilisation d'engrais	
		constatés	recommandés	constatés	recommandés	solides	liquides
66	67	68	69	70	71	72	

Forêt											
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Association	Espèces d'arbres adaptées	Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.			Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111
	a	b									

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°		
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil		
				1	2	3	4	5		6	7	
				6.1	1651	H	RR	26 11 2020		H206		
				8 Commune Val-de-Ruz						Comm. N° 6487		10
				9 Canton NE								11
				12 N° feuille 1:25'000						Coordonnées 13 2557 043 1206 147		14
				Code carto-graphique								15

Remarques		Désignation du sol							
<p>PK</p> <p>10 x 0,99 x 1 = 9,9</p> <p>20 x 0,98 x 1 = 19,6</p> <p>10 x 0,92 x 1 = 9,2</p> <p>10 x 0,85 x 0,6 = 5,1</p> <p>20 x 0,82 x 0,8 = 13,12</p> <p>12 x 0,4 x 0,8 = 3,84</p> <p>= 60,76 cm</p>		Sol brun		Type de sol	16	B	17		
				Sous-type				18	
		Non pierreux à faiblement pierreux		Pierrosité		19		0 1	20
		Limonoux à silto-limonoux		Texture de la terre fine		21		6 12	22
				Groupe du régime hydrique				1	23
				Profondeur utile		cm		61 3	24
		Pente		25 %		Forme du terrain		26	

Relevé du profil														
Horizon			Croquis du profil	31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56
N°	Profondeur	Description												
	0													
10	10	A		gr	4	25	50	25	1	0	0	5,5		
	20	A		gr	3-4	25	50	25	2	0	0	5,5		
30	30	AB(g)		Sp-kr	2	80	62	18	8	0	0	5,5		
40	40	CBg		kr	1	20	62	18	10	1	0	5,5		
50	50	BC(g)		kr	<1	20	65	15	10	8	0	5,5		
70	70	C(g)		kr	0	15	55	30	25	35	4			
82	82													
Profondeur du profil														
57														
82														

Site						Evaluation / Aptitude					
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation	
58	59	60	61	62/63	64 65	60 b	73	74	75	76	
773,3		C1-4	KW		EE 0						

Restrictions à l'utilisation / Aménagements							
Etat de la structure	Limitations	Restrictions à l'utilisation		Aménagements		Utilisation d'engrais	
		constatés	recommandés	solides	liquides		
66	67	68	69	70	71	72	

Forêt											
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées	Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.			Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111
	a		b								

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°																	
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil																	
				1	2	3	4	5		6	7																
				6.1	1651	M	AD	26	11	20	207																
8 Commune		Val-de-Ruz / NE						9 Canton		10 Comm. N°																	
		Localité								11 Toponyme																	
12 N° feuille				Coordonnées		13	2558	886	1206	016	14																
				Code carto-graphique						15																	
Remarques		Désignation du sol																									
PU: 26.093 8.075 <hr/> ? 30.18 => DWAU SDW		Regosol Regosol						Type de sol	16	0		17															
								Sous-type				18															
								Pierrosité		19		20															
								Texture de la terre fine		21		22															
								Groupe du régime hydrique				d	23														
								Profondeur utile		cm	30-50	4	24														
				Pente		25	%		Forme du terrain		26																
Relevé du profil																											
27		28		29/30		31/32		33/34		35/36		37/38		39/40		41 (43)		42		44/45		46/47		48 - 55		56	
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques													
N°	Profondeur	Description																									
		0		Kr	3					76	25%																
		10																									
		20																									
		30																									
		40																									
		50																									
		60																									
		70																									
		80																									
		90																									
		100																									
		120																									
		140																									
		160																									
		180																									
Profondeur du profil		57		34																							
Site						Evaluation / Aptitude																					
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation																	
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76																
Restrictions à l'utilisation / Aménagements																											
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides															
66		67		68		69		70		71		72															
Forêt																											
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées		Capacité production																
100	101	mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.	108	109		Classe	Points															
	a		b	102	103	104	105	106	107		110	111															

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°			
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil			
				1	2	3	4	5		6	7		
				6.1	1651	H	A7	26	11	2020	208		
				8	Commune Val-de-Ruz / NE					Comm. N°		10	
				9	Canton					Localité Toponyme		11	
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2576	925	1206	085	14
				Code cartographique								15	

Remarques		Désignation du sol							
PU: 1 19.03 2 10.09 3 7.05 4 21.05 5 5.01 53		Sol brown (brun)				Type de sol	16	B	17
		Sous-type						18	
		Pierrosité						19	20
		Texture de la terre fine						21	22
		Groupe du régime hydrique						C	23
		Profondeur utile						cm	50-70
		limb solt ck.		Pente	25	%	Forme du terrain	26	

Relevé du profil														
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description												
		0												
1		Ah		Kr	75	18	50	32	7		2	5.5		
2	-19	A		Kr	2				10		0			
3	-29	BA		Sp	1	20	50	30	15		0			
4	-35	BC		Sp	0.5	28	40	32	20%		0	6.8		
5	-57	BC		Sp	-				73%					
	-62	?												
Profondeur du profil														
57														
62														

Site							Evaluation / Aptitude				
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76

Restrictions à l'utilisation / Aménagements						
Etat de la structure	Limitations	Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés
		66	67	68	69	70

Forêt											
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Association	Espèces d'arbres adaptées	Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.			Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111
	a		b								

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°						
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil						
				1	2	3	4	5		6	7					
				6.1	1651	H	RR	26	11	2020	#209					
				8	Commune Val-de-Ruz					Comm. N° 6487		10				
				9	Canton NE							11				
				Localité Toponyme								11				
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2556	952	1206	050	14			
				Code cartographique								15				
Remarques		Désignation du sol														
<p>Pu</p> <p>14 x 0,94 = 13,16</p> <p>10 x 0,65 = 6,5</p> <p>9 x 0,45 = 4,05</p> <p>10 x 0,3 = 3</p> <p>26,71 cm</p>		Régosol						Type de sol	16	0			17			
								Sous-type					18			
		Faiblement pierreux à riche en pierres						Pierrosité		19	1	7	20			
		Limoneux						Texture de la terre fine		21	6			22		
								Groupe du régime hydrique		e			23			
								Profondeur utile		cm	27	5	24			
								Pente		25	%	Forme du terrain		26		
Relevé du profil																
27	28	29/30		31/32		33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56	
Horizon				Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques	
N°	Profondeur	Description														
		0														
		10			kr	5	~ Idem 206			5	1	0				
		20			kr	2				25	10	0				
		30			sp	1				30	35	0				
		40			po	0				30	40	3				
		50									750					
		60														
		70														
		80														
		90														
		100														
		120														
		140														
		160														
		180														
		Profondeur du profil														
		57														
		43														
Site							Evaluation / Aptitude									
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation						
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76					
773,8		C1-4	kw													
Restrictions à l'utilisation / Aménagements																
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation			Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides			
66		67		68			69		70		71		72			
Forêt																
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées			Capacité production				
	101	mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.	108	109			Classe	Points			
	a	b	102	103	104	105	106	107				110	111			

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°			
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil			
				1	2	3	4	5		6	7		
				6.1	1651	H	AD	26	11	2000	210		
				8	Commune Val de Ruz					Comm. 6487			
				9	Canton Neuchâtel					N°			
						Localité Toponyme Les Sagnettes							
				12	N° feuille 1:25'000			Coordonnées	13	253	858	1206	158
						Code cartographique cXa							

Remarques		Désignation du sol											
<p> $Ah: 15 \cdot 0.02^{0.7} = 14.7$ $AB: 25 \cdot 0.025 = 24.4$ $B_{(s)}: 20 \cdot 0.085 = 16.9$ $\Sigma = 55.5 \text{ cm}$ </p>		Remblai		Type de sol	16	<input checked="" type="checkbox"/> E				17			
				Sous-type		KH / G2 / E1						18	
				Pierrosité				19		0 1		20	
				Texture de la terre fine				21		5 6		22	
				Groupe du régime hydrique						C		23	
				Profondeur utile		cm		55		3		24	
		Pente		25		2 %		Forme du terrain		a			

Relevé du profil													
Horizon		Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur												
		0											
		10		K ₁	4	15-20	40-50	40	2	-	3+	6.5	remblais brique bétonné
	25	20											
		30		S _p	15-2	25	35	60	2-3	2	6.5		
	40	40											
		50		P ₀	65	25	30	45	5-7	2	3+		
	60	60											
		70											
	75	75			0				15	7	5+		
		80											
		90											
		100											
		120											
		140											
		160											
		180											
Profondeur du profil													
57													
75													

Site							Evaluation / Aptitude				
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Élément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76
785			KW		EE	O					

Restrictions à l'utilisation / Aménagements						
Etat de la structure	Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements	
66	67		68		69	
					70	
					71	
					72	

Forêt												
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées		Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.		109		Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108			110	111
	a	b										

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil							Annexe n°					
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil						
				1	2	3	4	5		6	7					
				6.1	1651	H	RK	26	11	2020	H211					
				8	Commune Val-de-Ruz					Comm. N° 6487		10				
				9	Canton NE											
				Localité Toponyme								11				
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2556	872	1206	096	14			
				Code cartographique								15				
Remarques		Désignation du sol														
PV $22 \times 0,9 \times 1 = 19,8$ $20 \times 0,9 \times 0,9 = 16,2$ $18 \times 0,7 \times 0,6 = 7,56$ <hr/> $= 43,56 \text{ m}^3$		Remblai					Type de sol	16	X				17			
							Sous-type						18			
		Faiblement pierreux					Pierrosité				19	1	1	20		
		Limono-argileux					Texture de la terre fine				21	7		22		
							Groupe du régime hydrique						m	23		
							Profondeur utile		cm		44	4		24		
							Pente		25	%	Forme du terrain			26		
Relevé du profil																
27	28	29/30		31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56		
Horizon				Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques	
N°	Profondeur	Description														
		0														
		10														
	22	30														
	42	40														
	60	60														
		70														
		80														
		90														
		100														
		120														
		140														
		160														
		180														
Profondeur du profil																
		57														
		60														
Site							Evaluation / Aptitude									
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation					
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76					
785,3		C1-4	KW		EE	0										
Restrictions à l'utilisation / Aménagements																
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation			Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		liquides			
66		67		68			69		70		71		72			
Forêt																
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m mes. estim.		Réserves, m ³ /ha mes. estim.		Age (ans) mes. estim.		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées			Capacité production Classe Points				
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109			110	111			
	a		b													

Situation	Topographie / Géologie	Données du profil						Annexe n°
		Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date	Désignation du profil	
		1	2	3	4	5	6	7
		6.1	1651	U	AD	20 11 2010	212	
8	Commune	Val-de-Ruz / NE					Comm. N°	10
9	Canton							
	Localité							11
	Toponyme							
12	N° feuille 1:25'000		Coordonnées	13	2556	843	1206	142
	Code cartographique							15

Remarques	Désignation du sol	
PU: 1 22.053 = 2 24.08055 3 8.0805.09 4 9.0 42	Rombien	
	Type de sol	16 2556843 1206 142
	Sous-type	
	Pierrosité	19
	Texture de la terre fine	21
	Groupe du régime hydrique	M
Profondeur utile	cm 30-50	4
Pente	25 %	Forme du terrain

Relevé du profil														
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description												
		0												
1	0-22	gA		Kr	3	20	40	40	3		3			
2	22-46	gB ₁ g ₂		Sp	15	15	35	50	5		3			
3	46-54	gBC ₁ g ₂							10		5			
4	54-53	gC ₁ g ₂									5			
Profondeur du profil														
		57												
		63												

Site						Evaluation / Aptitude					
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation	
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76

Restrictions à l'utilisation / Aménagements						
Etat de la structure	Limitations	Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés
66	67	68	69	70	71	72

Forêt											
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées	Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.			Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111
	a		b								

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°																	
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil																	
				1	2	3	4	5		6	7																
				6.1	1651	H	RR	26	11	2020	H213																
				8 Commune Val-de-Ruz						Comm. N° 6487		10															
				9 Canton NE																							
				Localité								11															
				Toponyme																							
				12 N° feuille 1:25'000		Coordonnées		13	2556	938	1206	226	14														
				Code cartographique								15															
Remarques		Désignation du sol																									
PU $20 \times 0,94 \times 1 = 18,8$ $18 \times 0,8 \times 1 = 14,4$ $32 \times 0,65 \times 1 = 20,8$ $10 \times 0 = 0$ <u>$= 54 \text{ cm}$</u>		Remblai		Type de sol	16	X						17															
				Sous-type							18																
		Assez pierreux à riche en pierres		Pierrosité				19	3	7			20														
		Limonos - argileux		Texture de la terre fine				21	7	7			22														
				Groupe du régime hydrique								C	23														
				Profondeur utile		cm		54		3				24													
		Pente		25		%				Forme du terrain		26															
Relevé du profil																											
27		28		29/30		31/32		33/34		35/36		37/38		39/40		41 (43)		42		44/45		46/47		48 - 55		56	
Horizon		Croquis du profil		Structure		Matière org. %		Argile %		Silt %		Sable %		Graviers (0.2-5) Vol. %		Pierres (>5cm) Vol. %		Carbonat CaCO ₃ %		pH CaCl ₂		Couleur (Munsell)		Echantillons remarques			
N°		Profondeur		Description																							
				0																							
		A		10		kr		3-4		30		35		35		5		7		3		6		brises (<1%)			
		20		20		kr-sp		2-3		30		35		35		10		10		3		6,5					
		A(s)		30																							
		38		40		sp		1		30		40		30		15		20		4		6,8		chabon (<1%)			
		B		50																							
		70		70		Eu		0								20		20		5				remblai			
		C		80																							
		80		80																							
Profondeur du profil		57		180																							
		80																									
Site						Evaluation / Aptitude																					
Altitude		Exposition		Zone agroclimatique		Végétation actuelle		Matériau de départ		Elément du paysage		Zone du cadastre agricole		Classe d'aptitude		Pointage du sol		Catégorie d'exploitation		Classe d'exploitation							
58		59		60		61		62/63		64		65		60 b		73		74		75		76					
785,4				C1-4		kw				EE		0															
Restrictions à l'utilisation / Aménagements																											
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides															
66		67		68		69		70		71		72															
Forêt																											
Forme d'humus		Peuplement		Hauteur arbres, m mes. estim.		Réserves, m ³ /ha mes. estim.		Age (ans) mes. estim.		Association		Espèces d'arbres adaptées		Capacité production Classe		Points											
100		101		102		103		104		105		106		107		108		109		110		111					
		a		b																							

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe						
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil						
				1	2	3	4	5		6	7					
				6.1	1651	U	AN	20 11 20		219						
				8	Commune Val-de-Ruz / NE					Comm. N°		10				
				9	Canton					N°		11				
				Localité Toponyme								11				
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2557 019	1208	216	14				
				Code cartographique								15				
Remarques		Désignation du sol														
PU 18 x 0.55 25 x 0.9.09 14 x 0.8 x 0.55 3.04 51		Rem 4m										Type de sol	16	X		17
												Sous-type			18	
												Pierrosité		19		20
												Texture de la terre fine		21		22
												Groupe du régime hydrique			I	23
												Profondeur utile		cm	50-70	3
				Pente		25	%		Forme du terrain			26				
Relevé du profil																
27	28	29/30		31/32		33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56	
Horizon				Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques	
N°	Profondeur	Description														
		0														
		10			Sp	3	22	43	35	5		3	7.0			
		20														
		30			Sp	1	28	40	32	10		3.4	7.5			
		40														
		50			Sp	0.5	28	42	30	5		4	7.5		(brun)	
		60														
		70			Sp							5			50% sable	
		80										5			peut être	
		90														
		100														
		120														
		140														
		160														
		180														
Profondeur du profil		57														
		72														
Site							Evaluation / Aptitude									
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation						
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76					
Restrictions à l'utilisation / Aménagements																
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides				
66		67		68		69		70		71		72				
Forêt																
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées				Capacité production			
100	101	mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.	108	109				Classe	Points		
	a		b	102	103	104	105	106	107					110	111	

Situation	Topographie / Géologie	Données du profil						Annexe n°		
		Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil		
		1	2	3	4	5		6	7	
		6.1	AM51	H	AD	26	11	2010	215	
		8 Commune <i>Val de Ruy</i>						Comm. N° <i>6487</i>		10
		9 Canton <i>Neuchâtel</i>								
		Localité Toponyme <i>Les Sagnehes</i>								11
		12 N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2557	040	4206	314	14
		Code cartographique <i>dXa</i>								15



Remarques	Désignation du sol										
	PV $yAh: 10 \cdot 0.98 = 9.8$ $yBA: 20 \cdot 0.94 = 18.8$ $yCB: 10 \cdot 0.81 = 8.1$ $yC: 5 \cdot 0.8 \cdot 0.425 = 1.7$ $\Sigma = 38.4$	Remblai			Type de sol	16	X			17	
			Sous-type	KH Eo					18		
			Pierrosité			19	0	1	20		
			Texture de la terre fine			21	6		22		
			Groupe du régime hydrique						d	23	
			Profondeur utile	cm		38	4		24		
			Pente	25	3	%	Forme du terrain	α	26		

Relevé du profil														
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description												
		0												
	10	yAh		Kn	3-4	25-30	30-35	40	2	—	2-3	4.5-5.5		
	20	yBA		Sp	1				5	1-2	3	6.5		
	30	yCB												
	40	yCx		Sp	0.5				15	3-5	5	7.0		
	45				0				40-50	10-15	5		remblais compact	
	57													
	45													

Site						Evaluation / Aptitude					
Altitude	Exposition	Zone agroclimaticque	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation	
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76
785			KW		EF	0					

Restrictions à l'utilisation / Aménagements							
Etat de la structure	Limitations	Restrictions à l'utilisation		Aménagements		Utilisation d'engrais	
		constatés	recommandés	solides	liquides		
66	67	68	69	70	71	72	

Forêt											
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées	Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.			Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111
	a		b								

Agroscope FAL Reckenholz, Eidgenössische Forschungsanstalt für Agrarökologie und Landbau, CH-8046 Zürich, © 2005

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°					
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil					
				1	2	3	4	5		6	7				
				6.1	1651	H	RR	26	11	2020	H216				
				8	Commune Val-de-Ruz					Comm. N° 6487		10			
				9	Canton NE										
				Localité Toponyme								11			
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2557	098	1206	267	14		
				Code cartographique								15			
Remarques		Désignation du sol													
$25 \times 0,96 = 24,4$ $23 \times 0,9 = 20,7$ $20 \times 0,82 = 16,4$ $= 51,5 \text{ cm}$		Remblai					Type de sol	16	X				17		
							Sous-type						18		
		Non-pierreux à assez pierreux					Pierrosité			19	0	3	20		
		Limono-argileux					Texture de la terre fine			21	7	7	22		
							Groupe du régime hydrique						C	23	
							Profondeur utile	cm	52		3			24	
							Pente	25	%	Forme du terrain				26	
Relevé du profil															
27	28	29/30		31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56	
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques	
N°	Profondeur	Description													
		0													
		10		kr	4				3	7	3				
15		20		kr-sp	2	32	33	35	5	5	3	7			
		30													
38		40		Sp-to	1	30	35	35	8	10	3	6,5			
		50													
58		60		EK	0						5				
65		70													
		80													
		90													
		100													
		120													
		140													
		160													
		180													
		Profondeur du profil													
		57													
		65													
Site							Evaluation / Aptitude								
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation				
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76				
783,8		C1-4	kw		EE	0									
Restrictions à l'utilisation / Aménagements															
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation			Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		liquides		
66		67		68			69		70		71		72		
Forêt															
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m mes. estim.		Réserves, m ³ /ha mes. estim.		Age (ans) mes. estim.		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées			Capacité production Classe Points			
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109			110	111		
	a		b												

Situation	Topographie / Géologie	Données du profil						Annexe n°
		Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date	Désignation du profil	
		1	2	3	4	5	6	7
		6.1	1651	U	AD	20/11/20	217	
8	Commune	Val-de-Ruz / NE					Comm. N°	10
9	Canton							
	Localité							11
	Toponyme							
12	N° feuille 1:25'000		Coordonnées	13	2557 163	1206	214	14
	Code cartographique							15

Remarques	Désignation du sol	
PU 1: 15x0.97 2: 16x0.97 3: 15x0.95 4: 0 45 ⇒ N°N50A	Romblay	Type de sol 16 X
		Sous-type
		Pierrosité 19
		Texture de la terre fine 21
		Groupe du régime hydrique d
		Profondeur utile cm 30.50 9
	Pente 25 %	Forme du terrain

Relevé du profil														
Horizon			Croquis du profil	31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56
N°	Profondeur	Description												
	0													
	10	gA		SP	2				3		3			
	15													
	20	gBA		SP	15	15	95	90	3		3			
	30													
	31													
	40	gBg		SP	1	25	40	35	10		4			charbons brûlés
	50													
	53	g(BG)							25		4			
	63	gCnx							730		5			
	80													
	90													
	100													
	120													
	140													
	160													
	180													
	Profondeur du profil													
	57													
	69													

Site							Evaluation / Aptitude				
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation	
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76

Restrictions à l'utilisation / Aménagements					
Etat de la structure	Limitations	Restrictions à l'utilisation	Aménagements constatés	Aménagements recommandés	Utilisation d'engrais solides / liquides
66	67	68	69	70	71 / 72

Forêt												
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m³/ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées		Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.				Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109		110	111
	a		b									

Situation	Topographie / Géologie	Données du profil						Annexe n°	
		Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date	Désignation du profil		
		1	2	3	4	5	6	7	
		6.1	1657	H	AD	26.11.2000	218		
8	Commune	Val de Rug					Comm. N°	6987	10
9	Canton	Neuchâtel							
	Localité Toponyme	La Sulette - Les Piochards						11	
12	N° feuille 1:25'000		Coordonnées	13	2557	237	1206	300	14
	Code cartographique	mXcl						15	

Remarques	Désignation du sol	
AH: $10 \cdot 0.975 = 9.75$ AB: $10 \cdot 0.57 = 5.7$ BEg: $45 \cdot 0.82 \cdot 0.65 = 24$ ~ 43.5	Remblai	Type de sol 16 X/
		Sous-type G3/KH
		Pierrosité 19 0 2
		Texture de la terre fine 21 5 5
		Groupe du régime hydrique m
		Profondeur utile cm 43 4
		Pente 25 1 % Forme du terrain d

Relevé du profil														
27	28	29/30	31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56	
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description												
		0												
	10	yAh		K _n	2	~15	35-45	50	2-3	-	4	6.8		
	20	yAB		SP	0.5-1	~15	30	35	3	-	4	7.2		
	40	BEg		SP	0	15	25	60	15-20	3	5	7.5		
	65	yC		SP	0				25-30	7-10	5		brûlé Cailloux tanie bleue	
	70													
		Profondeur du profil												
		57												
		70												

Site							Evaluation / Aptitude				
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Élément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76
773			KW		ET	7					

Restrictions à l'utilisation / Aménagements						
Etat de la structure	Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements	
66	67		68		69	

Forêt												
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Association	Espèces d'arbres adaptées		Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.		108	109	Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	
	a		b									

Agroscope FAL Reckenholz, Eidgenössische Forschungsanstalt für Agrarökologie und Landbau, CH-8046 Zürich, © 2005

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil							Annexe n°						
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil							
				1	2	3	4	5		6	7						
				6.1	1651	H	AD	26	11	2020	219						
				8	Commune Val de Rug					Comm. N° 6487		10					
				9	Canton Neuchâtel												
				Localité Toponyme Ca Sugette - Les Piochards								11					
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2557	326	1'26	351	14				
				Code cartographique mXd								15					
Remarques			Désignation du sol														
PU $y_A = 10 \cdot 0.975 = 9.8$ $y_{CB(y)} = 25 \cdot 0.87 \cdot 0.9 = 19.6$ $y_{C(x)(g)} = 40 \cdot 0.87 \cdot 0.8 = 7.0$ $\Sigma = 36.4$			Remblai			Type de sol	16	X					17				
						Sous-type		L2/KH/03					18				
						Pierrosité				19	0	2			20		
						Texture de la terre fine				21	6	6			22		
						Groupe du régime hydrique								M	23		
						Profondeur utile		cm		36	4				24		
			Pente		25	2 %	Forme du terrain		d				26				
Relevé du profil																	
27	28	29/30		31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56			
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques			
N°	Profondeur	Description															
		0															
	10	yA		Sp	15-2	25	25	50	2-3	-	4	6.8					
	20	yCB(y)		Sp	40.5	20	25	55	10	3	5	7					
	35																
	45	yC(x)(g)		Sp	0				10	3	5						
	50																
	60																
	70																
	80																
	90																
	100																
	120																
	140																
	160																
	180																
Profondeur du profil																	
57																	
45																	
Site						Evaluation / Aptitude											
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation							
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76						
772						WI						EE 2					
Restrictions à l'utilisation / Aménagements																	
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides					
66		67		68		69		70		71		72					
Forêt																	
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées			Capacité production					
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.					Classe	Points				
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109			110	111				
	a	b															

Situation	Topographie / Géologie	Données du profil						Annexe n°			
		Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil			
		1	2	3	4	5		6	7		
		6.1	1651	H	AD	26	11	2020	220		
		8	Commune Val de Ruz					Comm. N° 6487		10	
		9	Canton Neuchâtel								
			Localité Toponyme La Sugette - Les Piochands								11
		12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2557	393	1206	395	14
			Code cartographique nxl								15

Remarques	Désignation du sol									
	p0 $yA: 10 \cdot 0.97 = 9.7$ $yBC(x): 20 \cdot 0.9 \cdot 0.85 = 15.3$ $yC(x): 7 \cdot 0.8 \cdot 0.15 = 4.7$ $\Sigma = 29.2$	Remblai			Type de sol	16	X			17
glyficié, calcaire, compacte			Sous-type	L2/G3/KH					18	
			Pierrosité			19	0	2	20	
			Texture de la terre fine			21			22	
			Groupe du régime hydrique					e	23	
			Profondeur utile	cm		29	5		24	
			Pente	25	3	%	Forme du terrain	6	26	

Relevé du profil														
27	28	29/30		31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description												
		0												
	12	yA		Sp-po	1				3	-	4-5			Débris bruns des HA
	30	yBC(x)		po	0				10	5	5			
	37	yC(x)		Ko	0				>20	5	5			
		57												
		180												

Site							Evaluation / Aptitude				
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Élément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76
772			KWI		EE	2					

Restrictions à l'utilisation / Aménagements							
Etat de la structure	Limitations	Restrictions à l'utilisation		Aménagements		Utilisation d'engrais	
		constatés	recommandés	solides	liquides		
66	67	68	69	70	71	72	

Forêt												
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Association	Espèces d'arbres adaptées		Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.		109	110	111	
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	
	a		b									

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°																			
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil																			
				1	2	3	4	5		6	7																		
				6.1	1651	U	AN	26	11	2020	721																		
				8	Commune Val de Raz - NE					Comm. N°		10																	
				9	Canton					Localité Toponyme		11																	
				12	N° feuille 1:25'000		Coordonnées		13	2257	180	1706	350	14															
				Code cartographique								15																	
Remarques		Désignation du sol																											
		Remblai					Type de sol	16	X				17																
							Sous-type					18																	
							Pierrosité		19				20																
							Texture de la terre fine		21				22																
							Groupe du régime hydrique		d			23																	
							Profondeur utile		cm		30	4	24																
							Pente	25	%		Forme du terrain		26																
NON SOA																													
Relevé du profil																													
27		28		29/30		31/32		33/34		35/36		37/38		39/40		41 (43)		42		44/45		46/47		48 - 55		56			
Horizon				Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques														
N°	Profondeur	Description																											
			0																										
			10	gA		sp	3	/	/	/	10	/	/	/	/														
			20																										
			30	gAC																									
			40	gC							30																		
			50																										
			60																										
			70																										
			80																										
			90																										
			100																										
			120																										
			140																										
			160																										
			180																										
			Profondeur du profil																										
			57																										
			38																										
Site								Evaluation / Aptitude																					
Altitude	Exposition	Zone agroclimatic	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation																		
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76																		
Restrictions à l'utilisation / Aménagements																													
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation			Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides																
66		67		68			69		70		71		72																
Forêt																													
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées				Capacité production																
100	101	mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.	108	109				Classe	Points															
	a		b	102	103	104	105	106	107					110	111														

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°					
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil					
				1	2	3	4	5		6	7				
				6.1	1651	U	AN	2011	2020	222					
				8	Commune Val de Ruz - NE					Comm. N°		10			
				9	Canton					Localité Toponyme		11			
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2557	299	1206	362	14		
				Code cartographique								15			
Remarques		Désignation du sol													
		Remblai						Type de sol	16			17			
								Sous-type				18			
								Pierrosité		19			20		
								Texture de la terre fine		21			22		
								Groupe du régime hydrique		d		23			
								Profondeur utile		cm	30	4	24		
								Pente	25	%	Forme du terrain		26		
Relevé du profil															
27	28	29/30		31/32		33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56
Horizon				Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description													
		0													
		10								10					
		20								10					
		30								30					
		40													
		50													
		60													
		70													
		80													
		90													
		100													
		110													
		120													
		130													
		140													
		150													
		160													
		170													
		180													
Profondeur du profil		57													
		34													
Site							Evaluation / Aptitude								
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Élément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation				
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76				
Restrictions à l'utilisation / Aménagements															
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation			Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		liquides		
66		67		68			69		70		71		72		
Forêt															
Forme d'humus	Peuplement		Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées			Capacité production		
100	101		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.	108	109			Classe	Points	
	a	b	102	103	104	105	106	107					110	111	

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°					
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil					
				1	2	3	4	5		6	7				
				6.1	1651	U	AD	26 11 2020		223					
				8	Commune Val-de-Ruz					Comm. N°		10			
				9	Canton NE							11			
				Localité Toponyme								11			
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2557 227	1206	408	14			
				Code cartographique								15			
Remarques		Désignation du sol													
PU: 1 14.055 2 17.03.07 3 14.085.03 ACg 32		remblai					Type de sol	16	X				17		
							Sous-type						18		
							Pierrosité				19		20		
							Texture de la terre fine				21		22		
							Groupe du régime hydrique					WA	23		
							Profondeur utile	cm		30		5	24		
				Pente	25	%	Forme du terrain					26			
Relevé du profil															
27	28	29/30		31/32		33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques	
N°	Profondeur	Description													
		0													
		5Ah		SP	3	45	45	90	5						
	-14-	gAg		Pg	1	45	35	40	10						
	-31-	gAg													
	-45-	gAg			0.5	40	25	65	15						remblai
		gAg			0										
Profondeur du profil															
57															
50															
Site								Evaluation / Aptitude							
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation		Classe d'exploitation			
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75		76			
Restrictions à l'utilisation / Aménagements															
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides			
66		67		68		69		70		71		72			
Forêt															
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Association	Espèces d'arbres adaptées			Capacité production			
100	101	mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.	108	109			Classe	Points		
	a			102	103	104	105	106	107				110	111	

Agroscope FAL Reckenholz, Eidgenössische Forschungsanstalt für Agrarökologie und Landbau, CH-8046 Zürich, © 2005

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°					
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil					
				1	2	3	4	5		6	7				
				6.1	1651	H	RR	26	11	2020	H224				
				8	Commune Val-de-Ruz					Comm. N° 6487		10			
				9	Canton NE							11			
				Localité Toponyme								11			
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2557	946	7206	477	14		
				Code cartographique								15			
Remarques		Désignation du sol													
<u>pu</u> $17 \times 0,85 = 14,45$ $16 \times 0,8 = 12,8$ $17 \times 0,8 = 13,6$ $13 \times 0,65 = 8,45$ $= \underline{50,9 \text{ cm}}$ $\underline{49,3}$		Remblai		Type de sol	16	X						17			
				Sous-type							18				
		Graveleux à très graveleux		Pierrosité		19		2	4				20		
		Silt-Limoneux à Limoneux		Texture de la terre fine		21		72	6				22		
				Groupe du régime hydrique		49		d				23			
				Profondeur utile		cm							24		
		Pente		25	%			Forme du terrain				26			
Relevé du profil															
27	28	29/30		31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56	
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques	
N°	Profondeur	Description													
		0													
		A 10		kr	4	27	53	20	10	5	3	6			
17		20													
		A 30		kr-sp	3	27	53	20	15	5	3	6			
33		40													
		AB 50		kr-sp	2	27	43	30	15	5	4	7			
50		60													
		CB 63	sp	1	25	35	40	25	10	5	7,5		traces de bryes (2%)		
		70													
		80													
		90													
		100													
		120													
		140													
		160													
		180													
Profondeur du profil															
57															
63															
Site							Evaluation / Aptitude								
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation					
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76				
773.7		C1-4	AK		EE	0									
Restrictions à l'utilisation / Aménagements															
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides			
66		67		68		69		70		71		72			
Forêt															
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m mes. estim.		Réserves, m ³ /ha mes. estim.		Age (ans) mes. estim.		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées			Capacité production Classe Points			
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109			110	111		
	a	b													

Situation	Topographie / Géologie	Données du profil						Annexe n°	
		Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date	Désignation du profil		
		1	2	3	4	5	6	7	
		6.1	1651	H	RR	26 11 2020	4225		
		8	Commune Val-de-Ruz				Comm. N°	6487	10
		9	Canton NE						
			Localité Toponyme						11
		12	N° feuille 1:25'000		Coordonnées	13	2552 232	1206 453	14
			Code cartographique						15

Remarques	Désignation du sol		Type de sol		Date		Annexe n°		
<u>Pu</u> $13 \times 0,93 \times 1 = 12,48$ $20 \times 0,93 \times 1 = 18,6$ $33 \times 0,55 \times 1 = 21,45$ $18 \times 0,4 \times 0,5 = 6,48$ = 59,01 cm	Sol brun		16	B				17	
			Sous-type						18
	Faiblement pierreux à riche en gravier		Pierrosité		19	1	6		20
	Limono-argileux à limoneux		Texture de la terre fine		21	7	6		22
			Groupe du régime hydrique					C	23
			Profondeur utile		cm	59	3		24
		Pente	25	%			Forme du terrain	26	


Relevé du profil														
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description												
		0												
	13	A		kr	4				3	1	0			
	33	A		kr-sp	3	35	35	30	5	2	0	5,5		
	72	CB		Po	<1	30	45	25	30	15	0	5		
	90	C(g)		Po	0				35	25	0			
	90													
Profondeur du profil														
		57												
		90												

Site							Evaluation / Aptitude				
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76
773.2		C1-4	Ak		EE	0					

Restrictions à l'utilisation / Aménagements												
Etat de la structure	Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides	
66	67		68		69		70		71		72	

Forêt												
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m³/ha		Age (ans)		Association	Espèces d'arbres adaptées		Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.				Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109		110	111
	a		b									

Agroscope FAL Reckenholz, Eidgenössische Forschungsanstalt für Agrarökologie und Landbau, CH-8046 Zürich, © 2005

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°					
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil					
				1	2	3	4	5		6	7				
				6.1	1651	U	ATZ	26	11	2020	228				
				8	Commune Val-de-Ruz						Comm. N°	10			
				9	Canton NE										
				Localité Toponyme									11		
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	257342	1206	422	14			
				Code cartographique								15			
Remarques		Désignation du sol													
PD 12.0.95 14.0.9 9.0.3 <hr/> 27		Remblai						Type de sol	16	X			17		
								Sous-type					18		
								Pierrosité			19			20	
								Texture de la terre fine			21			22	
								Groupe du régime hydrique					e	23	
								Profondeur utile	cm	27	5			24	
		NON SDA						Pente	25	%	Forme du terrain		26		
Relevé du profil															
27	28	29/30		31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56	
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques	
N°	Profondeur	Description													
		0													
		10	gAh	kr	2.5				5						
		20	gB	sp	1				10						
		30	gBC					20							
		40						25							
		50	gC												
		60													
		70													
		80													
		90													
		100													
		120													
		140													
		160													
		180													
		Profondeur du profil													
		57													
		55													
Site							Evaluation / Aptitude								
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation				
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76				
Restrictions à l'utilisation / Aménagements															
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		liquides			
66		67		68		69		70		71		72			
Forêt															
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbres adaptées			Capacité production			
	101	mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.	108	109			Classe	Points		
	a	b		102	103	104	105	106	107				110	111	

Situation	Topographie / Géologie	Données du profil					Annexe n°		
		Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date	Désignation du profil		
		1	2	3	4	5		6	7
		6.1	1651	U	AN	20/11/2020		227	
		8	Commune Val-de-Ruz				Comm. N°		10
		9	Canton NE						
		Localité Toponyme							11
		12	N° feuille 1:25'000		Coordonnées	13	2557 255	1206 501	14
		Code cartographique							15

Remarques	Désignation du sol						
	PA A 30x85 B 42x85 61	Sol brun		Type de sol	16	B B	17
		Sous-type			18		
		Pierrosité		19		20	
		Texture de la terre fine		21		22	
		Groupe du régime hydrique			C	23	
		Profondeur utile	cm	61	3	24	
		Pente	25	%		Forme du terrain	26

Relevé du profil														
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description												
		0												
		A		Kv	3	20	50	30	5	10	2	5.0		
		B		SP	1	15	40	45	10	5?	2	5.0	moins que en surface	
		C		transition nette avec marais de fond										moins que en surface
		95												
Profondeur du profil		57												
		95												

Site							Evaluation / Aptitude					
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage		Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation	
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76	

Restrictions à l'utilisation / Aménagements									
Etat de la structure	Limitations	Restrictions à l'utilisation		Aménagements		Utilisation d'engrais			
		constatés	recommandés	constatés	recommandés	solides	liquides		
66	67	68		69		70		71	72

Forêt											
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m³/ha		Age (ans)		Association	Espèces d'arbres adaptées	Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.			Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111
	a		b								

Agroscope FAL Reckenholz, Eidgenössische Forschungsanstalt für Agrarökologie und Landbau, CH-8046 Zürich, © 2005

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°					
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil					
				1	2	3	4	5		6	7				
					1651	HI	IF	05/02/2024		H	228				
		8 Commune		Val-de-Ruz						Comm. N°					
		9 Canton								10					
		Localité		Coffrane						11					
		Toponyme													
		12 N° feuille 1:25'000		Coordonnées		13		2557130 1206480		14					
		Code carto-graphique								15					
Remarques		Désignation du sol													
pu = 35 · 1 · 0,96 6 · 1 · 0,4 > 36 cm		Sable à 35 cm ...						Type de sol	16	C		17			
		bloquée à 41 cm à cause de sable						Sous-type				18			
		cailloux, ... (3 essais)						Pierrosité		19		20			
		Pas SDA → Régosol						Texture de la terre fine		21		22			
								Groupe du régime hydrique		d		23			
								Profondeur utile cm		36 4		24			
		Pente		25		%		Forme du terrain		26					
Relevé du profil															
27	28	29/30		31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56	
Horizon				Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description													
		0													
		10													
		20													
		30													
		35													
		41													
		42													
		50													
		60													
		70													
		80													
		90													
		100													
		120													
		140													
		160													
		180													
Profondeur du profil		57													
Site										Evaluation / Aptitude					
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole			Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation			
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b		73	74	75	76			
Restrictions à l'utilisation / Aménagements															
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides			
66		67		68		69		70		71		72			
Forêt															
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Association	Espèces d'arbres adaptées			Capacité production			
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109			110	111		
	a	b													

Situation	Topographie / Géologie	Données du profil						Annexe n°	
		Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date			Désignation du profil
		1	2	3	4	5		6	7
			1651	P	AN	5 2 79		P21	
8	Commune	Val-de-Ruz						Comm. N°	10
9	Canton								
	Localité Toponyme	Caffrane							11
12	N° feuille 1:25'000		Coordonnées	13	2556	333	1206	196	14
	Code cartographique								15

Remarques	Désignation du sol		Type de sol	16	X		17	
	Rembai							Sous-type
1 25,93% · 0,3 2 23 · 88% · 0,9 3 2 · 50% · 0,5 4 0	pseudogleyifé		Pierrosité	19			20	
			Texture de la terre fine	21			22	
	assois superficiel		Groupe du régime hydrique				h	23
			Profondeur utile	cm	90	9		24
			Pente	25	%		Forme du terrain	26

Relevé du profil														
27	28	29/30		31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description												
		0												
1		10		P03	3	17	28	55	7	4	3	6,8	10YR 3/3	no
2	25	30		P04/P02	2,7	15	25	61	7	5	3	6,9	10YR 9/3	no
3	48	50		P03/P02	0,8	17	25	58	40	10	4	8,3	10YR 5/4	brique
4	55	60		-	0	-	-	-	50	10	5	-	10YR 7/6	no/ks ks
		70												
		80												
		90												
		100												
		120												
		140												
		160												
		180												
		57												
		63												

Site							Evaluation / Aptitude				
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation	
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76

Restrictions à l'utilisation / Aménagements						
Etat de la structure	Limitations	Restrictions à l'utilisation		Aménagements		Utilisation d'engrais
		constatés	recommandés	solides	liquides	
66	67	68	69	70	71	72

Forêt											
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m³/ha		Age (ans)		Association	Espèces d'arbres adaptées	Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.			Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111
	a	b									

Situation	Topographie / Géologie	Données du profil					Annexe n°		
		Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date	Désignation du profil		
		1	2	3	4	5		6	7
			1651	P	JF	05.02.2024		P	22
8	Commune	Val-de-Ruc						Comm. N°	10
9	Canton								
	Localité Toponyme	Goffrane							11
12	N° feuille 1:25'000		Coordonnées	13					14
	Code cartographique								15

Remarques	Désignation du sol					
		Type de sol	16	X	17	
1 32.83% . 1 2 36.70% . 0.1 3 f	Eau (piège versue) au fond	Sous-type	E4 I3		18	
	39-65 : matrice bleu-grise (Gley)	Pierrosité	19		20	
		Texture de la terre fine	21		22	
		Groupe du régime hydrique	P		23	
		Profondeur utile cm	31	9	24	
		Pente	25	0 %	Forme du terrain	a

Relevé du profil														
27	28	29/30	31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56	
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description												
		0												
1		Ah		SP3 PO3	3	17	20	23	7	4	0	6,2	10YR3/4	
	32													
2		GgX		Pr4 PO3 (K ₀)	0	30	40	30	10	20	5	7,5	2,5Y5/2 2,5Y7/6	
	68													
3		Cao		PO4 EK	0	20	30	50	12	25	5	7,7	2,5Y5/4	
	80													
	Profondeur du profil	57												
		80												

Site							Evaluation / Aptitude				
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation	
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76
			WI	max	EE	0					

Restrictions à l'utilisation / Aménagements						
Etat de la structure	Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements	
					constatés	recommandés
66	67		68		69	70

Forêt											
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion	Espèces d'arbes adaptées	Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.			Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111
	a	b									

Agroscope FAL Reckenholz, Eidgenössische Forschungsanstalt für Agrarökologie und Landbau, CH-8046 Zürich, © 2005

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil							Annexe n°																
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil																	
				1	2	3	4	5		6	7																
					1651	P	IF	5 2 24		P23																	
				8	Commune Val-de-Baz					Comm. N°		10															
				9	Canton																						
				Localité Toponyme Colbran									11														
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2557 006 1206 267		14																
				Code cartographique									15														
Remarques		Désignation du sol																									
1 6 .892 2 21 .752 3 14 .702 4 0 —		Rombai							Type de sol	16	X		17														
									Sous-type	Eo			18														
									Pierrosité	19			20														
									Texture de la terre fine	21			22														
									Groupe du régime hydrique			h	23														
		assez superficielle							Profondeur utile	cm	39 4		24														
									Pente	25	%	Forme du terrain		26													
Relevé du profil																											
27		28		29/30		31/32		33/34		35/36		37/38		39/40		41 (43) 42		44/45		46/47		48 - 55		56			
Horizon				Croquis du profil		Structure		Matière org. %		Argile %		Silt %		Sable %		Graviers (0.2-5) Vol. %		Pierres (>5cm) Vol. %		Carbonat CaCO ₃ %		pH CaCl ₂		Couleur (Munsell)		Echantillons remarques	
N°		Profondeur		Description																							
				0																							
1		-15-		Ah ₁		Po ₃ /sp ₂		39		19		26		55		15		1		4		6.5		10YR 4/3			
2		-37-		Ah ₂		Po ₃ /Po ₂		30		15		25		60		15		10		4		6.9		10YR 4/3			
3		-51-		B _{AC}		Po ₃		23		17		24		63		25		5		4		7.0		10YR 4/3		marille brique	
4				B _C																5							
		Profondeur du profil		57																							
				75																							
Site							Evaluation / Aptitude																				
Altitude		Exposition		Zone agroclimatique		Végétation actuelle		Matériau de départ		Elément du paysage		Zone du cadastre agricole		Classe d'aptitude		Pointage du sol		Catégorie d'exploitation		Classe d'exploitation							
58		59		60		61		62/63		64 65		60 b		73		74		75		76							
Restrictions à l'utilisation / Aménagements																											
Etat de la structure				Limitations				Restrictions à l'utilisation				Aménagements				Utilisation d'engrais											
66				67				68				69				70				71 72							
Forêt																											
Forme d'humus		Peuplement		Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Associa-tion		Espèces d'arbres adaptées				Capacité production											
100		101		102 103		104 105		106 107		108		109				110 111											
		a b																									

Situation	Topographie / Géologie	Données du profil					Annexe n°	
		Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date	Désignation du profil	
		1	2	3	4	5	6	7
			1651	P	IF	5 02 2024	P	24
8	Commune	Val-de-Ruz					Comm. N°	10
9	Canton							
	Localité Toponyme	Coffrane						11
12	N° feuille 1:25'000		Coordonnées	13	2557 186	1206 463		14
	Code cartographique						±4m	15

Remarques	Désignation du sol	
Profondeur jusqu'à 75cm Second horizon plus rouge Structure quasi-particulaire Légère reprecipitation de CaCO ₃ dans l'horizon 3 (48-67cm)	Type de sol	16 B
	Sous-type	KE, E ₂ , HA, LA
	Pierrosité	19
	Texture de la terre fine	21
	Groupe du régime hydrique	C
	Profondeur utile cm	59 3
	Pente	25 0 %
	Forme du terrain	a

Relevé du profil														
27	28	29/30		31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂ H ₂ O	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques
N°	Profondeur	Description												
		0												
1		Ah		Kr2	4	18	32	50	3	1	0	5,2	7,5YR3/3	P24-H2
		10		SP3	3.8	24.6	25	50.4	10-30%		0	6.9		
	28	30		SP4	3,2	18	24	58	7	2	0	5,3	10YR3/3	P24-H2
1		AB _w		Kr2										
	48	40		SP2	2,5	20	10	70	20	5	4	6,5	10YR3/4	P24-H3
	48	50			2.2	20.6	23.3	56.1	>30%		9.6	8.0		
1		CB _w		EK						15	5	8		P24-H4
	67	60						100	70					
	67	70												
		80												
		90												
		100												
		120												
		140												
		160												
		180												
	Profondeur du profil	57												

Site						Evaluation / Aptitude					
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation	
58	59	60	61	62/63	64	65	60 b	73	74	75	76
			KE	104	EE	0					

Restrictions à l'utilisation / Aménagements							
Etat de la structure	Limitations	Restrictions à l'utilisation		Aménagements		Utilisation d'engrais	
		constatés	recommandés	solides	liquides		
66	67	68	69	70	71	72	

Forêt											
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m		Réserves, m ³ /ha		Age (ans)		Association	Espèces d'arbres adaptées	Capacité production	
		mes.	estim.	mes.	estim.	mes.	estim.			Classe	Points
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111
	a	b									

Situation		Topographie / Géologie		Données du profil						Annexe n°					
				Clé de données	N° du projet	Type de profil	Pédologie	Date		Désignation du profil					
				1	2	3	4	5		6	7				
					1651	P	AN	5/2 2005		25					
				8	Commune Val de Ruz - NE					Comm. N°	10				
				9	Canton										
				Localité Toponyme Colpiane							11				
				12	N° feuille 1:25'000	Coordonnées		13	2557 280	1706 481	14				
				Code cartographique							15				
Remarques		Désignation du sol													
		Sol brun						Type de sol	16	B		17			
		Peribonnet acide						Sous-type		E3 PD 4		18			
								Pierrosité		19 1-2 6		20			
								Texture de la terre fine		21 5 6		22			
								Groupe du régime hydrique		C		23			
		matériau profond						Profondeur utile cm		67 3		24			
								Pente	25	%	Forme du terrain	26			
Relevé du profil															
27	28	29/30			31/32	33/34	35/36	37/38	39/40	41 (43)	42	44/45	46/47	48 - 55	56
Horizon			Croquis du profil	Structure	Matière org. %	Argile %	Silt %	Sable %	Graviers (0.2-5) Vol. %	Pierres (>5cm) Vol. %	Carbonat CaCO ₃ %	pH CaCl ₂ H ₂ O	Couleur (Munsell)	Echantillons remarques	
N°	Profondeur	Description													
		0													
1		10		Kv	35	16	24	60	5	0	0	5.9	10YR4/3	Ko	
		20				3.4	22.6	26.5	50.9	10-30%	0	6.6			
2		30		Krg	35	13	23	64	12	0	0	5.4	10YR4/3	Ka(11)	
		40													
3		50		SP2	28	22	29	49	35	5	0	5.9	10YR4/3	H6	
		60				2.3	24.5	26.7	48.8	>30%	0	6.8			
4		70	Poys	23	22	29	49	30	5	0	5.5	7.5Y 4/4	H6		
		80													
5		90	Poys	17	23	32	45	30	5	2	6.0	7.5Y 4/4	H6		
		100			1.5	26.2	28.3	45.6	>30%	0	7.3				
		120	Sables éoliques	EK	0	0	0	100	60	0	5	8.0	7.5Y 7/3	Sc	
		140													
		160													
		180													
		Profondeur du profil													
		57													
		112													
Site						Evaluation / Aptitude									
Altitude	Exposition	Zone agroclimatique	Végétation actuelle	Matériau de départ	Elément du paysage	Zone du cadastre agricole	Classe d'aptitude	Pointage du sol	Catégorie d'exploitation	Classe d'exploitation					
58	59	60		62/63	64 65	60 b	73	74	75	76					
			KW												
Restrictions à l'utilisation / Aménagements															
Etat de la structure		Limitations		Restrictions à l'utilisation		Aménagements constatés		Aménagements recommandés		Utilisation d'engrais solides		Utilisation d'engrais liquides			
66		67		68		69		70		71		72			
Forêt															
Forme d'humus	Peuplement	Hauteur arbres, m mes. estim.		Réserves, m ³ /ha mes. estim.		Age (ans) mes. estim.		Association	Espèces d'arbres adaptées			Capacité production Classe Points			
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109			110	111		
	a		b												

Agroscope FAL Reckenholz, Eidgenössische Forschungsanstalt für Agrarökologie und Landbau, CH-8046 Zürich, © 2005



www.sol-conseil.ch



N° commande: 24-00217
 N° client: 10587
 Projet: 1651-Z2-Val-de-Ruz
 Date de réception: 09.02.2024

Gland, le 22.02.2024

IMPACT-CONCEPT SA
 Julie Reznicek
 Rte du Grand-Mont 33
 1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE

RAPPORT

N° échantillon: 24-00217-001
Nom de l'échantillon: 1651-Z2-P24-H1
Matériel: TERRES
Profondeur de prélèvement: 0-28

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier ^{NA}	Estimation visuelle	10-30%		moyennement graveleux
Argile	GRAN	24,6	%	
Silt	GRAN	25,0	%	limoneux
Sable	GRAN	50,4	%	
MO	Corg (COT)	3,8	%	satisfaisant
pH	pH H2O	6,9		neutre
CaCO3 tot.	CaCO3	0,0	%	non calcaire

NA: analyse non accréditée

N° échantillon: 24-00217-002
Nom de l'échantillon: 1651-Z2-P24-H3
Matériel: TERRES
Profondeur de prélèvement: 48-67

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier ^{NA}	Estimation visuelle	>30%		très graveleux
Argile	GRAN	20,6	%	
Silt	GRAN	23,3	%	limoneux
Sable	GRAN	56,1	%	
MO	Corg (COT)	2,2	%	satisfaisant
pH	pH H2O	8,0		alcalin
CaCO3 tot.	CaCO3	9,6	%	peu calcaire

NA: analyse non accréditée

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.



www.sol-conseil.ch



RAPPORT

N° échantillon: **24-00217-003**
 Nom de l'échantillon: 1651-Z2-P25-H1
 Matériel: TERRES
 Profondeur de prélèvement: 0-23

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier ^{NA}	Estimation visuelle	10-30%		moyennement graveleux
Argile	GRAN	22,6	%	
Silt	GRAN	26,5	%	limoneux
Sable	GRAN	50,9	%	
MO	Corg (COT)	3,4	%	satisfaisant
pH	pH H ₂ O	6,6		peu acide
CaCO ₃ tot.	CaCO ₃	0,0	%	non calcaire

NA: analyse non accréditée

N° échantillon: **24-00217-004**
 Nom de l'échantillon: 1651-Z2-P25-H3
 Matériel: TERRES
 Profondeur de prélèvement: 34-52

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier ^{NA}	Estimation visuelle	>30%		très graveleux
Argile	GRAN	24,5	%	
Silt	GRAN	26,7	%	limoneux
Sable	GRAN	48,8	%	
MO	Corg (COT)	2,3	%	satisfaisant
pH	pH H ₂ O	6,8		neutre
CaCO ₃ tot.	CaCO ₃	0,0	%	non calcaire

NA: analyse non accréditée

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.



RAPPORT

N° échantillon: **24-00217-005**
 Nom de l'échantillon: 1651-Z2-P25-H5
 Matériel: TERRES
 Profondeur de prélèvement: 69-90

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier ^{NA}	Estimation visuelle	>30%		très graveleux
Argile	GRAN	26,2	%	
Silt	GRAN	28,3	%	limoneux
Sable	GRAN	45,6	%	
MO	Corg (COT)	1,5	%	faible
pH	pH H2O	7,3		peu alcalin
CaCO3 tot.	CaCO3	0,0	%	non calcaire

NA: analyse non accréditée

Conseiller: Jonas Siegrist

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.